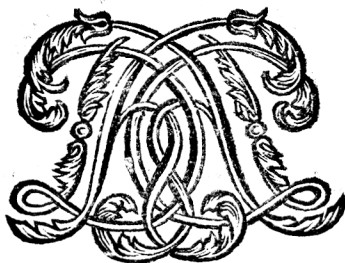


L A C L E F
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A V R I L 1731.



A L U X E M B O U R G,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuëra de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Riswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les *Memoires de Trevoux* , & differens Journaux *Lit. Hist. & Polit.* , comme *Repub. des Lettres* , *Histoire des ouvrages des Sçavans* , *Histoire critique de la Republique des Lettres* , *l'Europe savante* , *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres* , 13. vol. , *Bibliotheque Italique* 4. vol. : il continuëra de paroître un Tôme chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matières du tems.

Avril 1731.

A R T I C L E I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses depuis le
mois dernier.*

I. **N**Ous avons donné le mois passé une idée
succincte des œuvres du savant Mr. de
Launoi, qui s'impriment par souscrip-
tions à *Geneve* chez Fabri, Barillot &
Compagnie, Marc-Michel Boufquet & Compagnie.
Depuis ce tems-là le Sieur André Chevalier, Impri-
meur de ce Journal, ayant reçu nombre d'Exem-
plaires du *Prospectus* de ce Livre, dans lequel le plan
en est expliqué & détaillé tout au long, il a eu soin
de les faire passer dans les principaux endroits où
s'étend son Commerce, afin que ceux qui voudront
souscrire, puissent en avoir communication. On
avertit le public que les souscriptions pour cet Ou-
vrage sont ouvertes, & que ledit Sieur Chevalier
les distribue actuellement en vertu du pouvoir que
lui en ont donné les Libraires de *Geneve* ci-dessus
mentionnés. Les conditions des souscriptions, les

sommes & les termes des payemens sont expliqués dans notre dernier Journal.

II. Il paroît un Abregé de l'*Histoire d'Angleterre avec des réflexions politiques & historiques sur les Regnes des Rois, leurs caractères, leurs mœurs; leur succession au Trône, & tous les anciens évènements remarquables jusqu'à la révolution de 1688. inclusivement*, imprimé à la Haye chez T. Johnstons. Ce Livre, qui est tiré des Memoires & des Manuscrits les plus authentiques, & traduit de l'Anglois de Mr. Higgous, a mérité l'éloge d'une infinité de personnes de bon goût, & sur tout d'un Sçavant, qui l'a honoré d'un Discours raisonné, digne d'être communiqué à nos Lecteurs; quoique sa longueur nous oblige d'en remettre une partie aux Journaux des mois suivans. Le voici.

L A multitude des réflexions qui n'aboutit communément qu'à défigurer, & à faire languir une Histoire, est un nouvel agrément, & un genre de mérite propre de celle-ci. La narration d'ailleurs en souffre peu; les faits, quoique subordonnés à cette première intention de l'Historien, n'en sont ni moins liés ni moins disposés en une suite régulière, & renferment quelquefois certaines particularités, qui seules pourroient distinguer ce petit Ouvrage de tout ce qui a paru jusqu'ici sous le nom d'Histoire d'Angleterre.

Mr. Higgous qui l'a composé encore plus comme l'extrait de ses sentimens, que comme le fruit de ses recherches, est au rapport du Traducteur (un Anglican zélé pour la gloire de sa Nation, qu'il ne separe point de la Majesté du Souverain; Sujet fidèle autant que bon Citoyen, qui demêle avec liberté, mais avec sagesse les causes & les intrigues des divisions suscitées entre les Rois & les peuples; & si attentif aux

regles

regles de la bienséance dans tout ce qu'il condamne de part ou d'autre , qu'il n'y a que les perturbateurs de l'Etat ; & les esprits republicains , ennemis irréconciliables des Monarchies legitimes , qui en puissent être choqués.) L'éloge est bien general , & on nous permettra d'avertir qu'il demande des restrictions.

Ce seroit trop nous engager , que de remonter avec l'Auteur jusqu'à l'origine des anciens Bretons , qu'il croit comme Tacite & plusieurs autres , être descendus des Gaulois ; & cela sur une ressemblance de manieres , de Religions , de coûtures , & même de langage , qui lui paroît convaincante. Jules Cesar leur trouva seulement des mœurs plus sauvages , & plus feroces qu'on n'en avoit dans les Gaules. Horace le leur reproche sur tout à l'égard des Etrangers ; visam Britannos hospitibus feros : & ce caractère d'inhospitalité est encore selon Mr. Higgous , le caractère du petit peuple Anglois , malgré la difference des races , & dix sept cens ans d'intervale. Une seule femme fit acheter cher aux Romains la conquête de l'Isle , c'est la Reine Boadicea. Mais peu à peu toutes les Provinces Meridionales leur furent assujetties , & ils les conservèrent environ cinq cens ans. Aux Romains succederent les Saxons , partagés d'abord en plusieurs petits Royaumes , qu'on appelle l'Heptarchie Saxonne. Puis réunis tous en un seul par la valeur d'Egbert , Roi des Saxons de l'Ouest , sa posterité continua de les gouverner en forme de Monarchie jusqu'à l'invasion des Danois , qui ne passerent point la seconde generation. Edoüard , dit le Confesseur , recueillit après eux l'héritage de ses Peres : Prince reveré des Anglois à plus d'un titre , & à qui pour ses vertus ils attribuent le don particulier de guerir les écrouelles, Notre Auteur le soutient averé & incontestable quelque jugement qu'en portent des personnes qui crient à l'imagination & à la superstition.

La mort d'Edoïard fit passer la Couronne à une famille étrangere , par l'heureuse temerité de Guillaume Duc de Normandie. Prés de soixante & dix mille Anglois tués à la Bataille d'Hostings , assurèrent la domination du Conquerant contre l'infortuné Harold qui regnoit déjà. Edgard-Asteling , autre Pré-tendant & plus autorisé qu'Harold , lui coûta moins à soumettre. Il s'en délivra au prix d'une pension de vingt Shillings par jour , qui font environ vingt livres. Les temperamens qu'il mit à la severité de son gouvernement , font une circonstance qui n'échappe pas aux moralités de l'Historien. Il se permet un petit écart sur la conduite tenuë envers les Irlandois dans la révolution de 1688. „ pauvres gens réduits „ la plupart à la funeste extrémité d'être pendus par „ les ordres d'un Roi ou d'un autre , de quelque côté „ qu'ils se rangassent.

Les Princes Normands eurent d'assez beaux regnes , mais successivement terminés par une mort violente ou semblable desastre. Il est édifiant de voir un Ecivain Protestant reconnoître là-dessus la justice de Dieu ; particulièrement en ce qui concerne la démolition d'un nombre considerable d'Eglises & de Monastres. On remarque que Guillaume le Roux , & deux autres fils ou petits fils de Guillaume le Conquerant , trouverent tous les trois une fin tragique dans la Forêt Nouvelle. C'est le lieu où avoient été auparavant ces saints Edifices , & qui alors étoit changé en un repaire de bêtes sauvages pour le plaisir de la Chasse.

Henry I. dernier Roi Normand ne laissa qu'une fille , dont le mariage avec Geoffroi Plantagenet , Comte d'Anjou , pere de Henri II. ouvrit le chemin du Trône d'Angleterre à une Famille Françoisë. Le surnom de Plantagenet , devenu si illustre par une suite de quatorze Rois , venoit , dit-on , d'un brin de

de mirthe que Geoffroi portoit à son bonnet. L'histoire de Henri II., de Richard I. & de plusieurs de leurs Successeurs, se trouve dorénavant si compliquée avec l'Histoire de France, qu'à cet égard, au moins un François un peu instruit ne sauroit l'ignorer. Les broüilleries excitées sous le Regne de Jean sans terre, & sous celui de son fils Henri III. furent un grand acheminement à l'autorité du peuple dans les Parlemens. Celle des Lords ou Barons s'étoit beaucoup fortifiée dès le tems d'Henri I., Auquel on rapporte l'institution de la Chambre haute. L'une & l'autre eut peu d'action avec un Souverain aussi sage & aussi absolu que le fut Edoüard I. toujours en guerre, & toujours victorieux contre les Gallois & les Ecoissois; à peine, tant qu'il regna, laissa-t'il aux Anglois le loisir de s'occuper d'autre chose que de ses triumpes. Il prétendoit bien que le trépas même n'en seroit pas le terme: & comme si ses cendres eussent pu conserver ses vertus, il avoit ordonné qu'on les transportât par tout avec l'Armée, jusqu'à l'entière réduction de l'Ecosse. Mais ce n'étoit pas assez pour suppléer à la foiblesse d'un Successeur voluptueux & dereglé. Edoüard II. à cela près, étoit d'un bon naturel, & ne meritoit point les mauvais traitemens qu'il reçut de ses Sujets. S'il se perdit, sa ruine, selon notre Auteur, ne vient pas moins de la dureté des Nobles de ce tems-là, que d'une affection trop vive & trop ouverte pour ses Favoris, la principale & essentielle faute qu'on lui reprochât. Il y a même de quoi l'excuser. Gaveston, Gentilhomme Gascon, étoit un des Seigneurs les plus accomplis de l'Europe; spirituel, genereux, adroit, prévenant, poli, magnifique. Peut être les Anglois lui auroient-ils pardonné plus volontiers sa vanité, s'ils ne l'eussent pas vu soutenue par tant de perfections. Il avoit vaincu l'élite de leurs Braves dans un Tournois. Eloigné de la

Cour,

Cour, pour ceder à leurs instances, il s'étoit acquis en Irlande la réputation d'un habile & prudent Gouverneur. Cette universalité de mérite ne fit que les effaroucher de plus en plus. Ils ne ménagerent pas d'avantage les Spencers, dont au moins les bonnes qualités étoient plus proportionnées à la médiocrité de leur siècle, & ne devoient pas irriter si fort la jalousie. Tout ce qui eut part à la bienveillance du Roi, fut exposé à la haine des Nobles, qui violèrent plusieurs fois le respect qu'ils lui devoient, & ne mirent bas leurs ressentimens personnels, qu'en leur sacrifiant la tranquillité & la sûreté publique. L'esprit de faction corrompit jusqu'à la fidélité de la Reine Isabelle de France, & celle du jeune Edoïard son fils, si connu depuis par nos malheurs. Il avoit alors dix huit ans, assez âgé pour ne pouvoir ignorer le crime d'une revolte contre un Epoux, un Pere & un Souverain. Ce fut le premier degré de son élévation; mais on ne prononce point s'il trempa bien librement dans les derniers attentats, qui suivirent la prison d'Edoïard II. Pour l'horrible violence qui les consumma tous, on l'en décharge.

Sans pénétrer dans ces mystères, il n'est que trop embarrassant d'excuser Edoïard III. sur une autre mort arrivée au commencement de son Règne. Edmond Comte de Kent son Oncle, n'étoit, dit-on, coupable, que d'avoir montré quelques sentimens de tendresse envers le Roi déposé, & qui même ne vivoit déjà plus. Il fut condamné à perdre la tête, mais faute de Bourreau, il demeura six heures sur l'Echafaut, jusqu'à ce qu'un Criminel, pour sauver sa vie, prêta malgré lui ses mains à cette indigne fondition. Il y aura beaucoup à rabattre du mérite d'un des plus grands Rois qu'ait eu l'Angleterre, quand on voudra en examiner l'héroïsme sur les notions de vertu les plus communes, ou même sur les règles
les

les plus simples de l'humanité. Laissons parler l'Historien Anglois , pour éviter tout soupçon de prévention nationale. Edoïard assiegeoit Barvick , occupé par les Ecoïsois. La Ville étant réduite à l'extrémité , le Gouverneur fit battre la chamade , convint de se rendre au bout de quinze jours , si la Ville n'étoit secourüe , & donna un de ses fils en ôtage. L'Armée Ecoïsoise parut avant le terme expiré ; mais Edoïard n'y eut point d'égard : il demanda que la Place lui fût livrée sur le champ , avec menaces qu'autrement il alloit faire pendre l'ôtage & un autre fils du Gouverneur qui étoit prisonnier de guerre. Le Gouverneur bon Pere & bon Sujet se trouva étrangement partagé. Sa propre femme eut le courage de fixer son irrésolution , en forçant la tendresse de céder au devoir. Elle lui représenta qu'elle étoit encore assez jeune pour lui donner des enfans , mais non pas un autre Barvick. La Place tint en effet , & les malheureux fils perdirent la vie par l'ordre d'Edoïard. Notre Auteur avouë que les Ecrivains Anglois passent la chose sous silence ; que néanmoins ceux d'Ecoïse l'assurent si généralement , qu'il n'est pas possible de leur donner positivement le démenti ; & qu'au reste on voit sous le Regne d'Edoïard III. assez d'autres exemples d'une pareille cruauté. Le fameux Prince Noir son fils aîné , le Compagnon de ses grands exploits , jouït d'une réputation aussi brillante & beaucoup plus nette. La fin de l'un & de l'autre ne répondit pas à l'éclat de leur vie ; mais ce ne fut que la santé qui manqua au Prince de Galles ; au lieu qu'Edoïard , sur le declin de son âge , se manqua tout entier à lui même , honteusement asservi à l'empire d'une maîtresse , qu'il laissoit asseoir dans les Cours de Justice , & à qui il abandonnoit le gouvernement du Royaume. Il étoit tems qu'il sortît du monde , dit Mr. Higgous , n'y pouvant plus être ce qu'il avoit été ; l'infâme

Alix

Alix Pérés commença par lui dérober ses bijoux , les Domestiques acheverent le pillage ; & personne n'a mieux appris aux Princes, combien peu ils doivent souvent compter sur le zele & l'empressement de leurs courtisans.

La minorité turbulente de Richard II. eut pour principale cause l'insolence de la populace , qui vouloit s'exempter de certaines redevances qu'elle payoit aux Nobles. Ceux ci sur tout reprirent bientôt les mêmes brisées , qu'ils avoient suivies sous Edoïard II. ; & par une alternative assez sensible dans l'histoire d'Angleterre , les suites en furent à peu près les mêmes. Au milieu des conspirations & des revoltes , dont Richard avoit continuellement à se debarrasser , il fit quelque coup de vigueur qui lui réussirent. Il en falloit un des plus hardis pour s'assurer du Comte de Gloucester , esprit boüillant , qui ne pouvant gouverner le Roi à sa fantaisie , avoit juré & tramé sa perte. Le peril étoit pressant : Richard le prévint. Il alla lui-même enlever le Duc de sa maison , le fit passer à Calais , où l'on dit qu'il fut étranglé ; & pour suivre en plein Parlement les autres Conjurés , qui étoient en partie les plus distingués & les plus puissans de la Noblesse. Il trouva un zele fort vif pour le servir dans la Chambre des Communes ; mais ce fut une disposition toute autre quelques années après , lors qu'Henri de Bolingbrook Duc de Lancastre ne projeta rien moins que de lui ravir la Couronne , & accomplir son projet. Les Communes dans cette révolution formèrent la faction la plus animée pour les intérêts de l'Usurpateur. Sur quoi Mr. Higgon observe deux choses : l'une , combien il est aisé à des hommes artificieux & entreprenans , d'imposer par de spécieux pretextes , & de remuer à leur gré ceux qui ne cherchent , & ne veulent que leur bien : l'autre , qu'il ne doit point paroître extraordinaire dans les
grands

grands mouvemens d'Etat que l'iniquité prévale , parce que le plus souvent les personnes prudentes & de probité demeurent tranquilles , tandis que les mal-intentionnées s'intriguent , s'agitent , & s'emparent de l'autorité. Reste à examiner si une prudence ou une probité si froide , & si languissante , en merite veritablement le nom. Richard II. fait prisonnier par les Rebelles , plia sous le poids de son infortune , & abdica volontairement ; mais il ne manqua pas d'éprouver ce qu'a dit depuis un de ses Successeurs , que l'espace est bien court entre le tombeau & la prison des Rois. On ne sçait s'il mourut de chagrin ou de faim , ou s'il fut assassiné. Ceux qui tiennent pour la dernière opinion ajoutent qu'il fit une résistance de desespéré contre les meurtriers , & qu'il en tua quelques uns de sa main : ils étoient neuf. Autant de courage à défendre sa Couronne , qu'il en témoigna pour défendre sa vie , lui auroit vraisemblablement conservé l'un & l'autre.

L'invasion de Henri IV. auparavant Duc de Lancastre , fut comme l'étendard de la division , entre les deux branches de Lancastre & d'York : source de tant de maux , que l'horreur qu'on devoit avoir de leur détestable concurrence suffisoit , selon notre Auteur , pour soulever tout le genre humain contre l'Angleterre. Il avouë hardiment qu'elle fut le châtiment visible de l'ambition d'Edouard III. de même que les calamités où tomba la posterité de Henri , le furent de son usurpation ; mais il y eut sous le Regne de Henri V. son fils , un intervalle de prospérités constantes bien glorieux aux Anglois , & bien mortifiant pour la France. L'Historien , sans prétendre affoiblir le merite de son Héros , ne dissimule pas que la révolte des François y contribua plus que ses forces. Il observe aussi que la cruauté y vint au secours de la bravoure ; témoin l'indigne exécution de dix Seigneurs
pendus

pendus au siege de Montereau contre la foi publique ; ce qui lui fait regretter de trouver plus d'une fois dans les Annales de sa Nation , les vertus les plus éclatantes ternies par ces sortes de taches. On attendoit de lui plus de justice pour la Pucelle , qui ne fit changer de face aux affaires , qu'après la mort de Henri enlevé à la fleur de l'âge. Il met au nombre des Anglois qui se sont le plus signalés dans les guerres de France , un Chevalier Falstaff , personnage illustre , tant que l'on s'en tient à ce que l'Histoire en rapporte. Mais quelqu'un de sa famille ayant desobligé certain Poëte , celui ci s'avisa de représenter Falstaff sur le Théâtre avec tous les traits d'un caractère original & impertinent : il n'en a pas fallu d'avantage pour le décrier & le tourner ridiculement dans le monde en un Mantador , ou un Pourceaugnac.

Les pertes de Henri VI. en France eurent pour surcroît de malheurs en Angleterre un Gouvernement foible & très-agité. La Reine Marguerite d'Anjou y fit long tems plus de figure que le Roi même. Elle agit en personne dans six batailles , à commencer par celle de St. Alban , où fut repandu le premier sang pour la querelle des deux Roses , qui en trente ou trente cinq années consuma deux cens mille soldats de Troupes ordinaires , dix mille Nobles , tous les Princes de la Maison Royale , & trois Rois. Celui des Seigneurs qui soutint le plus puissamment le Duc d'York , étoit le Comte de Warwick , si heureux dans le parti qu'il embrassoit , que la Couronne plusieurs fois dépendit de son choix ; & si absolu sur l'esprit des peuples , qu'au premier coup de tambour il levoit des Armées. C'étoit le fruit de ses largesses. On dit que pour gagner la populace , il lui faisoit donner 7. bœufs dans un déjeûné. Il ne fut pas si constamment attaché au fils qu'il l'avoit été au Pere. Le fils étoit

Étoit devenu Roi sous le nom d'Edoüard IV., & le Pere n'avoit eu que le titre & l'autorité de Gardien, & Procureur du Royaume. Un mécontentement ayant jetté le Comte de Warwick dans le parti du Roi Henri VI. ou plutôt de la Reine Marguerite, qui battüe ou triomphante étoit l'ame de tout, il tira le légitime Souverain d'une prison de neuf ans., & le rétablit sur le Trône. Sa mort à la bataille de Burnet en termina les vicissitudes. Le Comte de Warwick tué, Marguerite prisonniere, le fils unique de Henri VI., Henri lui même, & quantité d'autres brutalement massacrés après l'action, furent pour le victorieux Edouard autant d'assurances d'une domination tranquille. Elle eût été plus longue si l'indiscrétion dans les plaisirs, ou peut-être son barbare frere le Duc de Glocester n'avoit pas été le premier ennemi, qui ait vengé sur lui le sang des Lancastres, à l'âge de quarante & un an. Les pratiques du Duc ôtèrent du moins toute ambiguïté sur la destinée des deux Princes, enfans d'Edoüard; mais s'il parvint à les supplanter, & à s'affermir dans la place qu'il leur enlevoit, ce fut en alienant de lui les grands, & le peuple par une suite d'artifices & de noirceurs, qui firent comprendre au Comte de Richemond, son concurrent, qu'il n'avoit qu'à se montrer pour être suivi. Dans Richard III. finit le Regne des Plantagenets : car le Comte de Richemond étoit Tudon, Famille revêtuë des prétentions de celle des Lancastres, mais différente. Quand nous avons appelé Henri VI. Souverain légitime; nous l'avons fait par rapport à sa situation presente, & en consequence d'une prescription de soixante & dix années contre le vrai sentiment de Mr. Higgous, qui traite generalement les trois Regnes des Lancastres d'une usurpation continuée. Le Comte de Richemond proclamé Roi sur le champ de bataille, prit le nom de Henri VII. La suite le mois prochain.

III. Le Pere Alexandre Politi , Florentin , va mettre au jour une Traduction Latine de l'Iliade & de l'Odissee d'Homere compolés en Grec par Eustathe , qu'il a achevé : Il publie sa Préface qui est considerable , & qui par toutes les qualités de son impression , annonce une Edition magnifique du Scholiaſte latinisé. Ce ſçavant Clerc Régulier devoüé par l'Institut des *Eſcolespies* à instruire la jeunesse dans la Religion & les Lettres , s'est animé , par la consideration de ce saint engagement, au travail redoutable pour lequel il compte avoir mis à la portée de tous ceux qui ſçavent le Latin, un Ouvrage qu'il regarde comme le dépôt de toute la sagesse & de tout le bon goût de la Grece, transmis d'Homere par Eustathe à la posterité : Il n'y a eu que deux Editions d'Eustathe : la premiere commencée à Rome chez Bladus en 1542. , par les soins de Nicolas Majoranus , & qui ne contenoit alors que les cinq premiers Livres de l'Iliade , fut achevée en 1550. : la seconde Edition plus correcte se fit à Bâle en 1560. : les Imprimeurs furent Jérôme Froben & Nicolas Episcopius, qui deux ans auparavant avoient donné avec le Texte d'Homere l'Abregé des Commentaires d'Eustathe , dressé par Adrien Junius. Notre Traducteur d'Eustathe a joint ses propres notes au Texte , & d'autres encore qui lui ont été fournies sur les premiers Livres de l'Iliade par Mr. Antoine Salvini.

IV. Nous sommes priés d'insérer ici un petit memoire servant d'avis au public , que le Sieur During Maître Chirurgien & Apoticaire établi à Sarrelois , nous a envoyé au sujet de la découverte qu'il a faite d'un remede pour guerir toutes sortes de personnes attequées d'hydropisie : le voici.

A V I S.

Le Sieur During , Chirurgien & Apoticaire résident

Ant à *Sarrelois* a , par ses travaux & ses recherches , trouvé le secret infailible de panser & de guérir radicalement toutes sortes d'hydropisies, soit comminantes, soit confirmées ; pourvû qu'elles ne soient pas une suite de jaunisse, ou qu'elles ne dépendent pas d'une dissolution du sang, ou d'un schème dans les viscères ; car pour lors elles sont incurables.

Les remedes dont ledit Sieur During se sert pour cet effet sont très-faciles à prendre ; & sans fatiguer le malade , ils le guerissent entierement au bout de trois mois au plû tard.

Les experiences de ces remedes faites sur les personnes attaquées d'hydropisie de tout sexe & de tout âge , qui ont recouvré par-là leur premiere santé , jointes aux pressantes sollicitations de plusieurs personnes de distinction de la Ville de *Sarrelois* & des environs , ont engagé le Sieur During à ne pas frustrer le public de ses heureuses découvertes , qu'il lui communique , afin que ceux qui se trouveront affligés de pareille maladie , puissent en toute sûreté , recourir à la guérison , qui leur est offerte par le moyen des nouveaux remedes.

Ledit Sieur During, pour justifier ce qu'il avance, est en état de faire voir à quiconque le souhaitera, divers certificats en bonne forme, qu'il a mérités de Messieurs de l'Etat Major de *Sarrelois*, des Officiers des Corps qui y ont tenu garnison , & de Mrs. les Magistrats de l'Hôtel de Ville , pour les belles cures qu'il a faites dans cette maladie, & entr'autres pour celle d'une femme hydropique âgée de 30. ans, qu'il a guérie il y a près de six ans.

E N I G M E.

JE suis petit & grand , je suis un & plusieurs ,
 Heureux & malheureux , triste , & rempli de
 joye ,
 D'un monstre devorant je suis toujours la proie ,
 Je nais en un climat , & vais mourir ailleurs.

Je suis sous le pouvoir du froid & des chaleurs ,
 En même tems je brûle , en même tems je noye :
 Tout le monde me voit , sans que jamais je voye ,
 Ma beauté sert de lustre à toutes les couleurs.

Apprenez que je fais l'ornement de Versailles :
 On a besoin de moi pour donner des batailles ,
 Pour traiter de la Paix , pour couronner un Roi.

Aussi vieux que le monde & l'air & la lumiere ,
 Je sortis avec eux de la masse premiere ;
 Sans eux je ne suis rien , eux ne sont rien sans moi.

A R T I C L E I I.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus consi-
 derable en E S P A G N E depuis le mois
 dernier.*

I. **S**eville. Les affaires de la conjoncture presente
 qui paroissent toujours dans la même crise ,
 & l'arrivée des Exprés dépêchés ici par le Marquis
 de Castellar , Ambassadeur extraordinaire de cette
 Couronne en France , continuent de donner matiere
 aux frequentes conferences qui se tiennent à la Cour
 entre les Ministres du Roi , & à divers entretiens
 qu'a

qu'à S. M. avec les Generaux de ses Armées; on ne peut cependant penetrer en aucune maniere le resultat de toutes ces Assemblées, non plus que le contenu des reponses que l'on envoie en différentes Cours sur les dépêches qui en sont apportées, tant on garde le secret là-dessus. Depuis quelque tems on travaille aux Fortifications de toutes les Places Maritimes de cette Monarchie, & à les augmenter même de quelques nouveaux ouvrages, contre tout événement; le Marquis de Verboom, Ingénieur en Chef, fait entre autres considérablement augmenter celles de *Barcelonne*; & les Forts & autres travaux qu'on fait près de *Gibraltar*, étoient si avancés vers le commencement de Fevrier, que selon toute aparence ils seront entierement achevés sur la fin de même mois, ou tout au platard dans le courant de l'autre. Les nouvelles levées des Troupes se continuent aussi avec beaucoup de succès dans toute l'étendue de ce Royaume.

II. L'Abbé Landi, qui a apporté la Barette au nouveau Cardinal Aldobrandini, est allé à *Cadix*, voir ce qu'il y a de plus remarquable ; & Dom Francisco de Baras Président de la Chambre de Commerce de la même Ville, qui a fait ici quelque séjour, y est aussi retourné : on s'attendoit de voir immédiatement après son arrivée à *Cadix*, distribuer aux Intéressés les effets sujets à corruption de la dernière flotille revenue de *Vera-Cruz* ; mais il n'en a pas été question depuis ; & il n'y a non plus aucune apparence qu'on leur remette si-tôt l'or, l'argent, & les autres effets qui en sont venus pour leur compte, l'Indult n'en ayant pas encore été réglé. Tout ce que l'on débite comme certain, est que l'on pourroit bien envoyer cette année une nouvelle Flotille à *Vera Cruz*, sous le convoi de 4. ou 5. Vaisseaux de Guerre ; & que les Ordres

R

font

sont donnés de construire un nouveau Fort à *Cadix* sur la pointe qu'on nomme de *Las-Puercas*, qui est à l'opposite du Fort *Ste. Catherine*, pour mieux disputer, en cas de besoin, l'entrée de la Baye à une Flotte ennemie : on assure aussi que les violentes tempêtes mêlées d'éclairs & de tonnerre qui ont duré quelques jours de suite, ont fait périr divers Bâtimens sur les Côtes ; & ce qui donne d'autant plus lieu de le croire, est, que l'on a vû flotter plusieurs débris de Vaisseaux devant la Ville de *Cadix*. Le pont de Bateaux qui est sur le *Guadalquivir* à l'entrée de *Seville*, a été mis en lieu de sûreté, pour empêcher qu'il ne fût rompu & entraîné par le torrent des eaux qui sont fort enflées par les grosses pluies tombées ici depuis quelque tems.

III. Le Fils du Marquis de Scori, Envoyé de *Parme*, & la Fille de la Marquise de *Scaldalegre*, étant sortis du Palais Royal le 20. de Janvier dernier, ils se présenterent tous deux à l'Archevêque de cette Ville, accompagnés de deux Notaires, comme témoins, & déclarerent à ce Prélat qu'ils étoient résolus de se marier ensemble, le priant de vouloir leur donner la benediction nuptiale ; mais il refusa de le faire, & donna même ordre sur le champ de conduire la jeune Demoiselle dans un Couvent ; & que son amant resteroit jusqu'à nouvel ordre dans le Palais Archiepiscopal, sous la protection de l'Eglise : La conduite de ces deux jeunes personnes à si fort aigri l'esprit du Roi, que Sa Majesté a ordonné au Fils du Marquis de Scori de sortir incessamment du Royaume, & à la Marquise de *Scaldalegre* de quitter aussi le Palais Royal. On craint ici pour la vie du Duc de *Giovenazzo*, connu sous le nom de Prince de *Cellamare*, qui est dangereusement malade d'une fièvre continuë, & ce qui fait douter de sa convalescence, est que ce Seigneur

gneur est dans un âge fort avancé. L'Archevêché de Lima en *Amerique* a été conféré par le Roi à Dom Francisco Elcandon; le Docteur André de Farredes a été aussi pourvu de l'Evêché de *Quiro*, & le Docteur Salvado de Bermudes, de celui de la *Conception* au Pays de *Chily*. En parlant de ce Royaume de *Chily*, je trouve à propos de rapporter ici la substance d'une Lettre écrite de *Pananama*, qui porte, que toutes les Provinces de cette Contrée ont été entièrement ruinées au mois de Novembre de l'année dernière par un tremblement de Terre qui dura 27. heures de suite avec la dernière violence, & qui fut suivi d'une inondation terrible; que la Ville de *St. Jago* fut renversée de fond en comble; que celle de la *Conception* fut aussi couverte d'eau, même au-dessus de ses Clochers; que cette inondation penetra même à *Calao* par dessus les murailles de la Ville; & qu'il périt plus de 8. millions de personnes de tout âge & condition par ce triste delastre.

IV. Le 4. Fevrier il arriva ici cinq Exprés consecutifs dépêchés d'*Italie*, avec la nouvelle imprévûe de la mort du Duc de Parme, Oncle de la Reine; ce qui donna d'abord lieu à de grands mouvemens, & à un Conseil extraordinaire, qui se tint à la Cour, à l'issuë duquel on dépêcha un Exprés au Marquis de Castellar à *Paris*, chargé de nouvelles instructions pour ce Ministre, concernant la mort de ce Prince. Le 7. on envoya de nouveau un Courier en France, au sujet de quelques dépêches qu'on avoit reçu la veille de l'ancienne Duchesse Douairiere de Parme, Mere de la Reine, qui fait sa résidence à *Plaisance*; & la Régence de Parme a depuis notifié aussi par écrit à L. M. la mort du Duc de ce Nom, de même que le contenu de son Testament, & la prise provisionnelle de Possession des Villes de Parme & de

Plaisance par les Troupes de l'Empereur. Le 11. le Cour prit le grand Deuil qu'elle doit porter pendant quatre mois pour cette Mort ; & l'Infant Dom Carlos le portera six mois, comme Héritier presomptif du défunt Duc, au cas que la Duchesse la Douairière qu'on dit être enceinte, vienne à accoucher d'une Princesse.

V. Le Gouvernement de *Badajoz* a été conféré par le Roi à Dom Gonzales Balthazar de Carvajal ; & la Charge de Corregidor de la Ville de *Toro* , à Dom Salvador Antoine Barneuvo : S. M. a donné aussi la Place d'Assesseur du Tribunal de la Contratacion des Indes à Dom Joseph Cornejo y Ibara , avec la liberté de conserver en même-tems la Charge de Surintendant des Mines d'*Azogue*, & le Gouvernement d'*Almaden*. Il s'est fait un orage aux environs de *Seville* , qui a été d'une violence extraordinaire, & mêlé d'éclairs & de tonnerres & d'une grosse pluie, qui a fait déborder les Rivières en divers endroits ; la marée fut aussi si haute que deux des Portes de la Ville de *Cadix* ont été renversées, beaucoup de Bois de charpente , & une partie de l'Isle inondé : Les travaux des Espagnols devant *Gibraltar* en ont aussi été endommagés ; & l'on apprend qu'il s'est fait pareillement plusieurs naufrages tant dans la Baye de *Cadix* que sur les Côtes de l'Andalousie & autres Provinces voisines.

VI. *Portugal. Lisbonne.* On a reçu ici l'épreuve d'un Caffé, qu'on recueille depuis peu dans le Pays de *Maragnan*, qui a été trouvé meilleur que celui du *Levant* ; & dont la recolte a été, dit on, si abondante cette année, que l'on pourra en charger 20. Vaisseaux : Il est arrivé tout récemment dans le *Tage* plusieurs Bâtimens de différentes Nations : quelques autres destinés à aller en divers Ports des deux Mers, sont au contraire partis pour s'y rendre ; & la

Flotte

Flotte de *Rio de Janeiro* ne devoit mettre à la voile que vers la mi-Mars. Sur la fin de Janvier dernier il y eut une marée d'une hauteur extraordinaire qui causa un dommage inexprimable au Sucre, aux Grains, & autres effets qui étoient dans les Magazins de cette Ville : les Salines de *Lisbonne* & de *Setubal*, ont été presque toutes ruinées par cette marée, & il y eut une infinité de Maisons à la Campagne entraînées par le torrent des eaux avec beaucoup de monde & de bétail. Une tempête violente qui se fit vers le même-tems sur les Cotes du Royaume, a pareillement causé divers naufrages considérables, & a fait périr plusieurs personnes.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le Cardinal Alexandre Albani, Protecteur des Etats du Roi de Sardaigne, se rendit le 23. Janvier à l'Audience du Pape, au sujet d'une visite que le Comte de Gros, Ministre du même Prince, lui avoit rendu la veille, pour l'informer que le Roi son Maître lui avoit fait sçavoir par un Exprés, qu'il étoit prêt à défendre l'honneur de Benoît XIII., d'autant plus qu'un Pape n'étoit pas obligé de rendre compte de ce qu'il a fait : On est dans l'opinion que cette affaire pourra occasionner quelques suites; & l'on craint fort qu'une expédition qui s'est faite de Mr. Furiatti à la Cour de *Turin*, n'ait pas un bon effet, sur ce qu'il paroît que le Comte Gros ne l'approuve pas lui même. On n'est pas ici dans de moindres inquiétudes au sujet de la prise de possession par les Imperiaux des Duchés de *Parma* & de *Plaisance* pour l'Infant d'Es-

pagne Dom Carlos qui s'est faite immédiatement après la mort du Duc de ce nom, arrivée le 20. de ce mois, & qui fut notifiée à S. S. le 24. par le Comte de Perlas, Agent de ce défunt Prince; le St. Pere prétendant que ces Duchés relevent immédiatement du St. Siege, & que par conséquent les Troupes Papales ont tout le droit d'y être maintenues; Clement XII. ayant même fait appeler quelques jours après le Cardinal Cinfuegos, lui déclara, qu'en qualité de Pere commun il avoit résolu de prendre provisionnellement le Régence & la Protection des Duchés dont nous venons de parler, jusqu'à ce que les différends entre l'Empereur & le Roi d'Espagne fussent ajustés à l'amiable, pour rendre ensuite ces Etats à qui ils appartiendroient, ajoutant qu'il lui déclaroit son intention là dessus, comme au Ministre de Sa Majesté Imperiale. S. Em. dépêcha là dessus un Expiés à la Cour de Vienne, pour l'informer de ce qui venoit de se passer & l'on ne croit pas que cette déclaration produise l'effet qu'en attend le St. Pere, ni même, que l'on y fasse beaucoup d'attention.

II. Les divertissemens du Carnaval commencerent ici le 27. il y eut fort peu de Malques, à cause du tems pluvieux qu'il faisoit alors, cependant la course de Chevaux se fit à l'ordinaire, & la Cavale du Marquis Gabrieli en emporta le prix. Le Pape a déclaré le Cardinal Corsini son Neveu, un des Cardinaux Députés de toutes les Congregations : S. S. a nommé aussi provisionnellement Mr. Cervioni Archevêque de Luque, à la Charge de Sacristain du Palais Apostolique, vacante par la mort recente de Mr. Olivieri, dont le Canoniat, qu'il avoit dans la Basilique de St. Pierre a été donné à l'un des Prélats Domestiques du St. Pere, moyennant une pension annuelle de 150. écus pour une personne qui

qui seroit nommée dans la suite. Il a été ordonné depuis peu de mettre au profit de la Chambre Apostolique le revenu du Grand Prieuré de *Rome*; à commencer du jour de la mort du Cardinal Pamphili, jusqu'à celui de la décision du differend qu'il y avoit eu sur la collation de ce Benefice; ce qui paroît chagriner beaucoup le Cardinal Cibo; & le Cardinal Coscia semble n'être pas moins mortifié d'un Ecrit sanglant repandu contre lui dans le public, sans qu'on ait pû en découvrir jusqu'ici l'Auteur ni l'Imprimeur: Mr. Prati a eu aussi le chagrin de le voir dépouiller du Prieuré de *Ste. Marie in via Lata*, sur ce qu'il n'avoit pas fait expédier les Bulles de ce Prieuré dans le terme de six mois qui lui avoit été prescrit par le Bref du défunt Pape; & l'on assure que ce Prélat sera encore sommé de rendre à la Chambre Apostolique tout l'argent qu'il a reçu de revenu de ce Benefice.

III. Le 7. Fevrier jour des Cendres, 19. Cardinaux tintent Chapelle ordinaire du premier jour de Carême dans l'Eglise de *Ste. Sabine*, où le Cardinal Porcia celebra la Messe, & fit la ceremonie de benir & de distribuer les cendres; mais le Pape n'y intervient pas, à cause d'une attaque de goutte, qui l'obligea de garder le lit jusqu'au 9. que S. S. donna Audience dans sa Chambre à quelques Cardinaux; il y eut ensuite de cette Audience une Congregation du St. Office, après laquelle les Cardinaux Pico, Corradini, Origho & Alexandre Albani s'entretenirent fort long-tems avec le St. Pere sur differens sujets, & entr'autres sur la situation presente des affaires de *Parme* & de *Plaisance*, qui ont dû être agitées dans un Consistoire indiqué a 12. du courant. Le St. Pere avoit resolu de prendre aussi alors l'avis du Saccé College sur les differends que regnent entre le St. Siege & la Cour de Turin;

& le Comte de Gros qui devoit dépêcher le 9. un Expiés à la Cour, en a différé l'expédition, pour attendre le résultat de ce Consistoire. Le Cardinal Massei est sur son départ pour la Légation de *Ravennne*, ayant déjà pris son Audience de Congé du Pape; & Mr. Sorbelloni qui a été Inquisiteur à Malthe a été déclaré par le Pape, Consulteur du St. Office.

IV. Dans un Consistoire secret qui se tint le 12. S. S. representa au Sacré College tout ce qu'elle avoit fait par rapport aux affaires de *Parme*, & aux broüilleries avec le Roi de Sardaigne, qui vont toujours en augmentant : les Cardinaux qui avoient assisté à ce Consistoire eurent immédiatement après une Conference particuliere ensemble dans l'Appartement du Pape, dont le resultat a demeuré jusqu'ici impenetrable, de même que celui d'une Congregation extraordinaire composée des Cardinaux Banchieri Secrétaire d'Etat, Imperiali, Pico, Corradini, Origho, Gotti, Porcia, Massei & Corsini, qui s'est tenue sur les affaires de l'Eglise en *France*. Le Cardinal Barberini a fait dans son Palais la ceremonie de donner la Croix de Grand Prieur au Cardinal Cibo, qui se dispose à partir pour *Massa Carrara*; & le Cardinal de Polignac a reçu un Ordre du Roi de France son Maître de différer son départ pour retourner à *Paris*, jusqu'à ce qu'il lui soit autrement ordonné; ce que l'on attribue aux pressantes instances du St. Pere, qui doit avoir fait connoître à Sa Majesté Très-Christienne que cette Eminence remplit avec beaucoup d'honneur le Poste qu'elle occupe ici, & qu'elle menage si bien les interêts réciproques des deux Cours, qu'on ne peut rien desirer au-delà.

V. Le 18. au matin l'Ambassadeur de Malthe fit son entrée publique en cette Ville, avec beaucoup

coup de magnificence, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire d'obéissance du Grand Maître S. Ex. s'étoit renduë pour cet effet hors la Porte de *Nôtre-Dame du Peuple*, avec un Cortège de 86. Carosses à six Chevaux, des Ministres & autres principaux Seigneurs, qui l'avoient envoyé complimenter par leurs Gentilshommes : Elle y reçut aussi les complimens du Majordôme du Pape, & des Maîtres de Ceremonies, au milieu desquels S. Ex. entra en Ville, environnée des Gardes Suisses, & suivie des des Avocats Consistoriaux, & des Protonotaires Apostoliques : & fut ainsi conduite à son Palais, situé dans la ruë des *Conduits*, où elle attendoit alors l'Ordre du Pape, pour se rendre à son Audience publique.

VI. Mr. Targa, frere du Cardinal Coscia, vient d'arriver ici de la Cour de *Vienne*, pour obéir au Monitoire qui lui a été intimé par ordre du Saint Pere : Ce Prélat est allé descendre au Palais du Cardinal Cinfuegos, qui l'a fait conduire par ses Carosses à celui du Cardinal son frere, où il est actuellement logé ; & l'on assure qu'il se rendra dans peu auprès du Cardinal Secrétaire d'Etat, afin d'y recevoir les ordres de Clement XII. La Congregation Criminelle est toujours occupée à l'examen des Beneventins & autres accusés de malversation sous le dernier Pontificat : elle a donné ordre depuis peu de recevoir les comptes des Fabriques faites dans ce tems-là, tant à *Rome* qu'à *Benevento* ; & elle a fait sequestrer en attendant tous les effets de divers particuliers Habitans de cette dernière Ville, & entr'autres d'un Maçon qui a été l'Entrepreneur de plusieurs Bâtimens. Le 19. le Cardinal Massei partit d'ici pour la Légation de *Ravenna*, & Mr. Simonetti pour la Nonciature de *Naples*.

VII. Les Peres Dominicains de la *Minerve* ayant demandé

demandé à Clement XII. le Corps du défunt Pape qui étoit de leur Ordre , pour le placer dans un magnifique Tombeau , on apprend que S. S. leur a accordé cette demande : on est aussi informé qu'Elle a nommé le Cardinal Salviati à la Légation d'*Urbain*; qu'Elle lui a donné en même tems un Bref avec dispense d'y aller faire sa résidence ordinaire , afin de pouvoir continuer ici l'exercice de sa Charge de Préfet de la Signature : & que Son Emin. a déjà nommé Mr. Sarra pour aller à *Urbain* en qualité de son Vice-Légat. Le Siege de *Benevento* est encore vacant : on assure cependant que le Pape a dessein de le faire remplir par le Gouverneur de *Rome*, de donner sa place à Mr. Riviere, & de pourvoir aussi Mrs. Stampa & Pallavicini, Nonces Apostoliques à *Venise* & à *Florence*, de deux autres Charges importantes, en considération de leur mérite, & des grandes dépenses qu'ils avoient fait depuis long tems à ces Nonciatures.

VIII. *Naples*. Le Viceroi de ce Royaume s'applique toujours avec beaucoup d'assiduité aux affaires de la conjoncture , & à pourvoir de toute chose les magasins des Places frontieres ; & les Troupes Imperiales qui sont dans ce pays , observent une discipline fort exacte , & demeurent fort tranquilles dans leurs quartiers. Le 28. Janvier on exposa le Venerable dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de St. Philippe-Nery , pour les prieres de 40. heures qu'on fait ordinairement tous les ans pendant les derniers jours du Carnaval : L'après-midi du même jour les Poulaiiers , Vendeurs de gibier , & Vendeurs de fromage , en grand nombre , parurent magnifiquement vêtus dans la rue de *Toledo* avec un Char d'une hauteur extraordinaire , rempli de volaille , de gibier & de fromage très-artistement arrangés : on y voyoit la Déesse *Junon* tirée par

4. Paons , offrant des presens à *Pallas* qui étoit accompagnée de *Castor* & de *Pollux* habillés en guerriers : Ce Char étant arrivé devant le Palais Royal , fut donné en pillage au peuple en presence du Viceroy , de la Vicereine , & d'une grande foule de Noblesse : on y tira aussi un très beau feu d'artifice , & L. Exc. allerent ensuite faire leurs prieres , pour gagner l'Indulgence dans l'Eglise designée.

IX. *Parme*. D'abord après la mort du Duc Antoine Farnese de *Parme* arrivée le 20. du mois de Janvier dernier , un Corps de Troupes Imperiales alla prendre possession de ce Duché & de celui de *Plaisance* , sous le commandement du General Stampa , qui déclara à celles du Pape , qui étoient venues pour s'emparer de ces Duchés , sous prétexte qu'ils sont des Fiefs dépendans du St. Siege , que les ordres lui avoient été donnés d'entrer dans la Ville de *Parme* , & d'en prendre possession pour l'Infant d'Espagne Dom Carlos : Sur quoi les Troupes Papales évacuerent la Place ; & l'on arbora de même qu'à *Plaisance* les Armes de l'Empereur , sous lesquelles on voyoit en gros caracteres : *Sub auspiciis nostris , nomine Principis Caroli Heredis , dummodo non armatus sed pacificus veniat , salvo jure ventris pregnantis , si sit masculus* : c'est à dire ;
 „ Sous nos auspices au nom du Prince Charles Hé-
 „ ritier , pourvu qu'il vienne en pacifique , & non
 „ point armé ; sauf le droit de celui dont la Du-
 „ chesse Douairiere est enceinte , en cas que ce
 „ soit un enfant mâle. Le feu Duc de *Parme* a
 fait son Testament , par lequel il laisse la Regence à la Duchesse sa Douairiere , qui sera assistée par l'Evêque de *Parme* & quatre autres Seigneurs : il constitué aussi son Héritier universel le fruit dont la Duchesse est enceinte , en cas qu'il soit mâle , ou autrement l'Infant d'Espagne Dom Carlos , & à son
 defaut

défunt les Infants ses freres & leurs descendans : Ce défunt Prince laisse pareillement à la Duchesse sa veuve tous ses bijoux qu'on fait monter à de grosses sommes , six Tableaux à la Reine Regnante d'Espagne , & quatre autres à la Duchesse Douairiere de Parme sa belle-sœur : Il ordonne en outre qu'on paye toutes ses dettes , que l'on fasse dire 30000. Messes , pour le repos de son ame , & il fait diverses gratifications à tous ses Domestiques.

X. Les Troupes Imperiales qui sont ici en garnison & à *Plaisance* , observent une discipline exacte ; & pour conserver la tranquillité publique , il a été défendu sous peine d'une grosse amende , à toutes sortes de personnes de paroître la nuit dans les rues sans lumière. La Justice & la Police s'administrent aussi avec beaucoup d'ordre au nom de la Duchesse Douairiere , qui a congédié tous les Archers de la Garde , aussi bien que la plus grande partie des Officiers & Domestiques de la Maison du feu Duc son Epoux ; sur ce qu'elle a , dit-on , reçu par un Exprés revenu de la Cour de *Vienne* , l'approbation de l'Empereur , par rapport à la Régence des affaires civiles & politiques de cet Etat , qui lui a été confiée par le Testament du feu Duc son Epoux : Cette Princesse avance heureusement dans la grossesse ; & elle envoie journellement beaucoup d'Effets précieux du Palais Ducal à *Modene* : ce qui fait conjecturer qu'elle pourroit bien se retirer auprès du Duc de *Modene* son pere.

XI. *Florence*. Le grand Duc a été quelque-tems fort incommodé : on craignoit même beaucoup pour la vie de ce Prince , sur la fin de Janvier dernier , & des nouvelles prématurées nous en avoient déjà annoncé la mort ; mais S. A. R. qui est à present rétablie , donne de frequentes Audiences à ses Ministres , avec qui elle s'entretient aussi sur les affaires

de la conjoncture presente ; Elle y admet entr'autres fort souvent Mr. Tornaquini, qui fait provisionnellement les fonctions de Secrétaire d'Etat depuis la mort toute récente du Sénateur Montemagni, dont nous parlerons à l'Article des Morts de ce Journal. On a célébré à la Cour l'anniversaire de la naissance de la Grande Princesse Violante ; & Mr. Allemanni après avoir pris congé de la Noblesse de cette Ville, où il étoit arrivé depuis peu, en est parti pour continuer son voyage d'Espagne, où il va en qualité de Nonce du Pape.

XII. *Milan.* Le Comte de Daun, Gouverneur General de cet Etat, donne toute son application aux affaires presentes, surtout à celles qui concernent les Duchés de *Parme* & de *Paisance*, sur lesquelles Son Exc. a tenu plusieurs grands Conseils, dans l'un desquels il fut entr'autres résolu de faire entrer un bon Corps de Troupes Imperiales dans ces Duchés, détachées des Garnisons des Places situées dans cet Etat : ce qui fut exécuté avec tout l'ordre possible : Mr. Charles-François Buis a été élevé par l'Empereur à la dignité de Chevalier de l'Empire Romain, pour lui & pour tous ses descendans à perpetuité, en consideration des fideles services que lui & ses ancêtres ont rendu à l'Auguste Maison d'Autriche : On a publié un Placard, par lequel la nouvelle taxe sur le port des Lettres est diminuée aux instances réitérées des Marchands de cette Ville.

XIII. *Corse.* Les troubles vont toujours en augmentant dans cette Isle, où plusieurs sujets sur lesquels on n'avoit eu jusqu'ici aucun soupçon, ont levé le masque ; les soulevés, qui sont les Souverains, sont commandés par le General Caïfferi & le Colonel Giacelli ; & ces deux ont convoqué vers le commencement de Février une Assemblée générale à *Corti*, où ils délibèrent actuellement sur les mesures

mesures à prendre pour mieux parvenir à leur but, que l'on ne doute pas être de se soustraire entièrement de l'obéissance de la République de *Genes* : Cependant on attend à la *Bastia* avec impatience Mrs. Charles Fornari & Jean-Baptiste Grimaldo, en qualité de Députés de cette Régence, à qui elle a donné plein pouvoir de traiter conjointement avec le Gouverneur & les deux Syndics d'un accommodement avec les Rebelles, avant que le terme de deux mois qui reste de la suspension d'armes, soit expiré. On apprend qu'un Vaisseau Anglois venant de *Lisbonne* & de *Cadix* ; & un autre François qui revenoit de *Smirne*, ont malheureusement péri par une violente tempête sur les Côtes de *Genes*.

XIV. *Venise*. Les réjouissances ordinaires du Mardi-gras, qui ne purent se faire ce jour-là à cause du mauvais tems, se firent le premier Dimanche du Carême dans la Place de *St. Marc*, en présence du Doge, de la Noblesse & d'une foule innombrable de personnes de toute condition ; & le tout réüssit parfaitement bien, & aux acclamations d'une infinité de Masques dont cette Place étoit remplie. Le 25. Février on fit ici la clôture du Jubilé universel accordé par le Pape à l'occasion de son avènement au Pontificat, & qui a duré quinze jours, pendant lesquels toutes les Paroisses & Confréries de cette Ville alloient processionnellement visiter les Eglises indiquées. Des Lettres de *Constantinople* datées du 14. Janvier dernier portent, que Mr. Ange Emo, nouvel Ambassadeur de cette République, avoit eu Audience du premier Vizir, & ensuite du Grand-Seigneur, qui le reçurent avec de grandes marques de distinction : Le Magistrat de la santé ayant aussi reçu des avis certains que la maladie contagieuse qui regnoit sur la frontiere de *Turquie*, commençoit à cesser, à rétabli sur l'ancien pied le Commerce

merce avec les Villes de *Fiume* & de *Bucari*, & toute la Côte d'*Isrie*.

XV. *Turin*. Le Comte Charles Borromeo, Commissaire de l'Empereur, qui est arrivé ici depuis peu de *Milan*, eut le 14. Fevrier une Audience particuliere de Leurs Majestés ; & ce Ministre, est, dit-on, chargé de demander au Roy une reponse positive au sujet du parti qu'il prendra par rapport aux affaires generales, & de ne retourner à *Milan*, qu'après qu'il l'aura reçue. Le 31. on reçut avis par un Exprés dépêché de *Chambery*, que le Roy Victor-Amedée étoit entierement rétabli d'une violente attaque de colique, qui l'avoit mis en danger : cette agréable nouvelle ayant été annoncée le même soir au Peuple, il y eut de grandes réjouissances à cette occasion, tant à la Ville qu'à la Cour : le lendemain matin le Roy & la Reine reçurent les complimens sur le même sujet des Ministres d'Etat & Etrangers, & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction.

XVI. *Coire*. La Diette des Liges Grises, qui se tenoit en cette Ville, a mis fin à ses séances, sans qu'on ait pris aucune résolution d'importance ; mais on y a recommandé à toutes les Communautés du Pays d'apporter à la nouvelle Diette generale indiquée au 6. Mars, leurs avis sur divers points qu'on leur a proposés. Le Baron de *Wenzer*, Ministre de l'Empereur, qui a pris son Audience de congé des trois Liges, n'a pû encore partir pour retourner à la Cour, à cause de la grande quantité de neiges, qui ont rendu les chemins presque impraticables : Cependant le Comte de *Wolckenstein* ayant notifié aux mêmes Liges son arrivée en qualité d'Envoyé extraordinaire de Sa Maj. Imp., il fut complimenté là-dessus par une Députation solennelle ; & Mr. de la Sabloniere, chargé

chargé des affaires de France, n'a pris encore ici aucun caractère ; mais il ne laisse pas d'y être fort considéré, par sa libéralité & ses manières gracieuses.

A R T I C L E I V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **V**ersailles. Le 10. Février Leurs Maj. étant revenue*s* ici de Marly avec toute leur suite, assisterent le soir a la representation de la Comédie Italienne. Le Roi avoit pris deux jours auparavant dans ce Château le divertissement d'une course de Traineaux magnifiques qui se fit à la faveur des neiges : le Traineau de ce Monarque étoit accompagné de 20. autres, dans lesquels il y avoit diverses personnes du premier rang ; ils étoient tirés par des Chevaux magnifiquement enharnachés & ornés de rubans avec des grelots : Mr. de Fimarcon conduisoit un grand Traineau, dans lequel on voyoit la figure d'un Cerf poursuivi par des Chiens : les autres Traineaux le suivoient à la file ; & ce divertissement dura environ quatre heures. Le 11. les Pages de la Grande Ecurie firent chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Paroissiale, en actions de grâces du rétablissement de la santé du Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, qui a été en danger ; & le soir ils firent tirer plusieurs feux d'artifice pour le même sujet : Ce jour-là le Marquis de Castellar, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, alla occuper une Maison qu'il avoit louée à Versailles, dans le dessein d'y rester pendant tout le séjour qu'il fera en cette Cour. On a profité du

tcms

tems que L. Maj. ont été à *Marly*, pour poser ici dans la Chambre des Ministres, les tuyaux pour 2. nouvelles fontaines qu'on a dessein de faire venir dans la Cour d'honneur.

II. Le 15. on celebra au Château avec beaucoup de magnificence l'anniversaire de la naissance du Roi, qui entra ce jour-là dans la vingt-deuxième année de son âge, & S. M. a reçu à cette occasion les complimens des Princes & Princesses du Sang, des Seigneurs & Dames de la Cour, des Ministres d'Etat & étrangers, & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction. Il est arrivé ici 3. Exprés consecutifs de *Londres* dans moins de cinq jours de tems, avec des dépêches d'importance, sur lesquelles les Ministres du Roi ont eu diverses Conférences, avec ceux des autres Puissances Alliées de Sa Maj. A l'issuë de la dernière de ces conférences, on dépêcha à *Seville* le Sieur Bannieres, Courier du Cabinet, pour informer le Roi d'Espagne du résultat qui avoit été pris, & lui demander en même-tems son approbation là dessus; & l'on se flatte qu'il apportera enfin à son retour une réponse qui décidera de l'incertitude où l'on est encore par raport à la paix ou à la guerre: Cependant des avis de fraîche date venus d'Espagne portent, que les préparatifs pour l'expédition d'*Italie* s'y continuoient toujours avec beaucoup de diligence. La Lieutenance de Roi de *Bellegarde* a été réunie au Gouvernement de la même Place; mais on apprend que celle de *Calais* n'a pas été acceptée par Mr. de Montgrenier, Lieutenant-Gouverneur de *Pequigny*, à qui elle avoit été offerte; sur ce que cette Charge ne rapporte que 3000. livres de rente, & qu'elle oblige à plusieurs dépenses indispensables tous ceux qui l'exercent. On remarque que le Duc de Bourbon est presentement admis à toutes les parties de chasse du Roi,

& que la Duchesse son Epouse est aussi fort avant dans les bonnes graces de la Reine.

III. Le 16. la Cour prit un deuil de 5. jours pour la mort du Duc de Parme : le Comte de St. Severin d'Arragon , Envoyé extraordinaire de cet Etat , qui la lui avoit annoncée , a eu depuis une Audience particuliere du Roi sur la situation presente des affaires en *Italie* ; & l'Abbé Lanti , Nonce extraordinaire du Pape , ayant eu une pareille Audience de S. M. , lui remit en même-tems un Bref de Clement XII. , par lequel ce Monarque étoit fortement prié de vouloir bien soutenir les interêts du St. Siege , par rapport aux deux Fiefs que ce Pontife prétend dépendre du Patrimoine de Saint Pierre ; mais on ignore encore si le Roi a pris aucune résolution là-dessus. La Reine tient assemblée tous les Lundis & Mercredis ; il y a aussi concert de Musique dans la Salle du Bal , & gros jeu dans la Salle contiguë : Il y a alternativement à la Cour Comédie Française & Italienne. Les Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit ont présenté au Roi un grand Tableau de la façon du Sieur Vallot , Peintre fameux , représentant S. M. qui donne le Collier de l'Ordre au Comte de Clermont Prince du Sang le 3. Juin 1724. : les grands Officiers de l'Ordre y sont aussi représentés au naturel , faisant chacun sa fonction ; & le Roi a donné ordre que cette piece , que l'on dit avoir coûté plus de 30000. liv. avec son cadre , soit transférée à la Chapelle de l'Ordre du St. Esprit dans l'Eglise des Grands Augustins de *Paris* , à laquelle tous les Rois de France ont accoutumé de faire present d'un pareil Tableau , depuis l'institution dudit Ordre.

IV. Le Marquis de Castellar , Ambassadeur extraordinaire d'Espagne , continué d'avoir beaucoup d'accès à la Cour , où il reçoit toujours de grandes
marques

marques de distinction : S. Exc. ayant reçu depuis peu un Exprés de *Seville* avec de nouvelles instructions touchant la mort du Duc de Parme, on s'attend de voir changer la face des affaires de l'Europe ; & que les conférences entre les Ministres du Roi & ceux de ses Alliés rouleront sur de nouveaux points : Cependant l'on assure que les ordres sont donnés pour préparer le secours qu'on s'est engagé par le Traité de *Seville* de fournir à S. M. Catholique, dont le dessein paroît toujours être d'entreprendre incessamment l'expédition d'*Italie* ; & d'un autre côté les fréquens Exprés qu'on voit arriver de *Vienne* & des Cours des autres Puissances intéressées, font encore espérer que l'on parviendra enfin à l'accommodement tant désiré, qu'un mariage projeté entre l'Infant d'Espagne Dom Carlos & la seconde Archiduchesse d'Autriche pourroit beaucoup faciliter : Il y a ici sur le tapis deux autres mariages considérables ; l'un entre le Comte de Charollois Prince du Sang, & la Princesse fille aînée du Prince de Carignan, qui a été élevée à la Cour de *Turin* ; & qui n'est âgée que de 14. ans ; & l'autre, entre le Prince de Dombes, fils aîné du Duc du Maine, & une Dame Polonoise parente de la Reine. Le Prince de Tingri a vendu avec l'agrément du Roi au Comte de Thavanes, son Regiment de Soissonnois Infanterie ; & le Comte d'Estampes a obtenu le même agrément pour remettre à Mr. son fils le Regiment de Chartres dont il étoit Colonel. Les ordres ont été donnés de reparer en diligence le Château de *Vincennes*, afin d'y envoyer le Dauphin, le Duc d'Anjou & les trois Princesses leurs sœurs, pour y être élevés ; l'air de ce Château étant incomparablement meilleur que celui de *Versailles* ; & comme on travaille aussi à force à la réparation du Château de *St. Germain en Laye*, la commune opi-

nion est que le Roi Stanislas y viendra désormais faire sa résidence avec toute la Cour, afin d'être plus près de Versailles.

V. Paris. Quoique le Parlement de cette Capitale ait rendu depuis un certain tems des Arrêts qui ne condamnent pas moins qu'aux flammes divers Ecrits répandus dans le public, tendans à augmenter les troubles de l'Eglise : ces rigueurs n'ont pu jusqu'à présent produire l'effet de retenir ces plumes audacieuses qui continuent de tenter tout, sans respecter même l'autorité Royale, si souvent employée pour reprimer cette licence. Un Libelle intitulé : *Réponse d'un Conseiller faite au nom des Catholiques du Diocèse de à Mr. l'Abbé de pour justifier leur séparation de Communion d'avec leur Evêque, & aux Communicateurs des Hérétiques & Schismatiques notoires* ; fut biffé & brûlé par les mains du Bureau le 4. Février, en vertu d'un Arrêt du Parlement de cette Ville. Le 9. on lacera & brûla de même, selon la teneur d'un autre Arrêt, quelques feüilles portans titre : *Nouvelles Ecclesiastiques*, qui font ici beaucoup de bruit : Mr. Gilbert de Voisins, Avocat General, portant la parole en plein Parlement, avoit représenté les dangereuses suites de ce Journal naissant, par le discours suivant qui eut beaucoup d'applaudissement.

M E S S I E U R S ,

O N voit depuis quelque-tems diverses feüilles imprimées se succeder dans le public, & se distribuer sous le titre de *Nouvelles Ecclesiastiques*. Un pareil Journal fait clandestinement & sans avenu, porte son reproche en lui-même ; Mais il semble qu'on s'autorise de nôtre silence. La licence de ce Libelle devient tous les jours plus marquée. Il faut donc
ensuiv

enfin que nôtre Ministère se declare ; qu'il fasse éclater sa juste censure, ou plutôt qu'il vous donne lieu de faire éclater la vôtre aux yeux du Public.

On sait assez, que la sagesse des Ordonnances les plus solennelles, & des Reglemens si souvent renouvelles par vos Arrêts, condamne toute impression sans autorité, & toute publication d'écrits anonimes. On doit aussi se souvenir, que celui-ci, sous le propre titre qu'il porte, se trouve compris dans la prohibition expresse d'une Declaration du Roy, contre les abus de l'Imprimerie, que vous avez enregistrée au mois de Mai de l'année 1728.

Mais d'ailleurs à ne consulter que les premiers principes de l'ordre public, il n'est point de police attentive à quelque regle, qui peut souffrir, qu'un inconnu s'établisse ainsi de son chef, distributeur de nouvelles, arbitre des faits, sans autre garant que l'obscurité qui le couvre ; qu'il entreprenne sur l'opinion publique, & que la conduite & la reputation d'autrui fussent à toute heure exposées à ses jugemens & à sa censure.

Pour montrer l'abus qu'on fait d'une voye si dangereuse, nous n'avons pas besoin de parcourir toutes les feuilles qui se sont répandues depuis trois ans. On a eu assez d'occasion d'y remarquer des faits ramassés au hazard, des imputations calomnieuses, des soupçons atroces, qu'il n'est jamais permis de publier sans preuve, moins encore sans se decouvrir ; une liberté de stile, des traits satyriques, souvent les plus contraires au respect dû aux Puissances Séculieres & Ecclesiastiques.

Nous nous réduirons aux dernieres feuilles, qui paroissent depuis le commencement de cette année. D'abord un Préambule qui annonce, que malgré la contradiction, & au mépris de l'autorité de toute Puissance, ce Journal va continuer plus hardiment

que jamais , soutenu (dit on) de la main de Dieu ; dont on s'applique les paroles sans scrupule. Dans ce qui suit nulle circonspection , nulles mesures gardées ; nulles subordination , nulle bienséance.

Excitez par la voix publique la moins équivoque & la plus universelle, nous vous deferâmes dans le mois dernier un Ecrit intitulé, Avis aux Fideles , dont on n'auroit pû espérer de sauver le scandale qu'en l'abandonnant. Cependant dans une premiere feuille on avoit essayé de l'excuser. L'Arrêt de la Cour du 12. Janvier dernier le condamne aux flammes. On s'élève aujourd'hui contre voire Arrêt, & sous pre-
texte de censurer nos paroles , c'est l'Arrêt que l'on censure en effet.

A-t-on songé que cet Arrêt pour lequel on garde si peu de respect , est l'ouvrage du concert des Magistrats , dont on parle d'ailleurs avec tant d'éloge ? Mais les loüanges qu'on leur donne , sont peut-être encore moins respectueuses. A la faveur de ces hommages on s'autorise à les faire parler , au gré d'un Ecrivain dont l'art est depuis long-tems pour s'accrediter , d'abuser des noms les plus respectables, & dont la plume fait envenimer tout ce qu'il touche.

Mais, Messieurs , depuis quand les assemblées de la Cour sont-elles destinées à faire le sujet des recits d'une feuille temeraire ? Ignore-t-on que le secret y est prescrit sous la religion du serment le plus solennel & le plus auguste. Nous aurions à nous élever contre un depositaire peu fidele , qui n'auroit été capable d'en divulguer les mysteres : Et des yeux étrangers se croiront permis d'y porter des regards profanes.

Rien n'est plus capable de faire sentir la consequence & le danger de ces libelles. On les couvre en vain du pretexte de la Religion ; elle n'a jamais enseigné de telles voyes. Le pur zele qu'elle anime ,
n'admet

n'admet point ces écrits audacieux, & ces satyres indecentes. Dans un ouvrage, qui se vante d'être uniquement entrepris pour la défense de la vérité, on ne reconnoit point le caractère inséparable de ses legitimes deffenseurs. C'est un dernier trait qui achève sa condamnation, & qui nous engage d'autant plus à ne rien ômettre, soit pour le proscrire, soit pour exciter les Officiers de Police, à redoubler leur vigilance pour le supprimer.

Eux retirés ; Vû cinq feüilles imprimées, contenant chacune quatre pages : la premiere feüille, intitulée : *Nouvelles Ecclesiastiques, ou Memoires pour servir à l'Histoire de la Constitution pour l'année 1731.* (*Respondit mihi Dominus, & dixit, scribe visum, & explanta eum super Tabulas, ut percurrat qui legerit eam. Habacuc. cap. 2. v. 2.*) Le Seigneur parla & me dit, écrivez ce que vous voyez, & marquez-le distinctement sur des Tablettes, afin qu'on le puisse lire couramment ; La deuxiême intitulée, *Suite des nouvelles Ecclesiastiques, du 7. Janvier 1731.* : La troisiême, qui porte le même titre, du 13. Janvier 1731. ; La quatriême aussi avec le même titre, du 19. Janvier 1731. ; & la cinquiême, du 25. dudit mois : ensemble les Conclusions par écrit du Procureur General du Roy, la matiere sur ce mise en déliberation.

La Cour a arrêté & ordonné que ces feüilles seront lacerées & brûlées, &c.

Il s'est fait depuis de grandes perquisitions des Auteurs & Distributeurs de ces *Nouvelles* ; & l'on arrêta il y a quelques jours deux Colporteurs saisis d'un certain nombre d'Exemplaires de ce Libelle, que l'on conduisit d'abord dans les prisons du Châtelet, pour y être examinés & punis selon la rigueur des Ordonnances : On a fait aussi une visite fort exacte chez tous les Imprimeurs & Libraires de

de cette Ville , sans que l'on ait pu rien découvrir.

VI. Dans l'incertitude où l'on est encore s'il y aura paix ou guerre , les Officiers des Troupes du Roi n'ont reçu aucun ordre de se tenir prêts à se mettre en campagne ; cependant l'équipement de 90. Vaisseaux de guerre se pousse avec beaucoup de vigueur dans le Port de *Toulon* , de même que celui de plusieurs Fregates , dont Mr. du Gué Trouin , Chef d'Escadre , doit avoir le Commandement ; & les six Galeres qu'on équipe aussi à *Marseille* , seront , dit on , commandées par le Grand Prieur de France. Le Roi a envoyé divers Ingenieurs au Canal de *Bourgogne* , auquel on a dessein de travailler de nouveau l'été prochain ; la résolution est prise aussi de continuer les travaux de celui de *Picardie* , dont le riers est déjà perfectionné ; & l'on espère qu'au cas que les Entrepreneurs n'ayent pas le fond suffisant pour achever cet ouvrage , ils seront secondés de Mr. Crozat , qui suppléa à ce défaut , & fournira les deniers nécessaires , comme il l'a fait jusqu'à présent. On assure que la Compagnie des *Indes* , dont les Directeurs sont à présent réduits à six , enverra cette année sept de ses Vaisseaux aux *Indes Orientales* ; & qu'il paroîtra dans peu une Déclaration du Roi , avec un nouveau Reglement fort avantageux au Commerce : La Lotterie de cette Compagnie ayant été tirée sur la fin de ce mois , on brûla publiquement à la Bourse 2400. Actions qui étoient sorties , & qui ont déjà été remboursées depuis le 25. du mois de Mai de l'année dernière , jusqu'à la fin de celle-ci , ce qui a fait monter les Actions de la Compagnie jusqu'à 1480. liv.

VII. Le Sieur Paget est parti de cette Ville pour aller à *Rome* remplir l'Emploi de Directeur des Postes de France : celui qui étoit pourvu de cette Charge ayant été déposé & mis en prison , pour
avoir

avoir commis diverses malversations , & particulièrement pour avoir ouvert un paquet de Lettres adressé au Cardinal de Polignac , sous prétexte que ses Domestiques se servoient de l'adresse de Son Eminence , pour procurer à leurs amis des Lettres sans en payer aucun port. Le 19. Février Mr. de Barrenachea, l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi d'Espagne , partit aussi pour retourner à sa Cour, ayant laissé ici Madame son Epouse pour y faire ses couches , & qui doit dans peu occuper la maison de Madame de la Rivière rue d'*Enfer* , qu'elle a louée pour 2500. livres par an : Quelques jours auparavant S. Exc. avoit fait sçavoir par des affiches à tous les Créanciers , qu'ils ayent à se présenter à son Hôtel pour être payés ; & avoit aussi pris congé de tous les amis. Le Mandement de l'Archevêque de *Paris* contre la Consultation des 40. Avocats de cette Ville , dont nous avons parlé dans nos précédens Journaux , fut mis au jour le 12. de ce mois ; cette piece fait ici l'attention de bien des gens ; mais comme elle est fort ample , nous dirons seulement qu'elle condamne diverses propositions de ladite Consultation , & qu'elle excommunie aussi tous les Diocésains qui entreprendroient de les soutenir : On ne sçait si le Parlement approuvera tous les Articles de ce Mandement , & s'il ne lui fera pas subir une censure pareille à ceux de l'Archevêque d'*Ambrun* , & des Evêques de *Langres* & de *Laon* émanés au même sujet , dont la suppression a été ordonnée par ce Tribunal : ce qu'il y a de certain est , que les Avocats s'assemblent journellement pour coucher par écrit une réponse en forme de Requête , qui sera présentée au Parlement, pour y être reçus Appellans comme d'abus de l'Ordonnance de ce Prélat.

VIII. Le Comte Maurice de Saxe ayant inventé
depuis

depuis quelque tems une nouvelle Galere pour remonter la *Seine*, l'étenduë d'une lieuë & demie, dans l'espace d'une heure, en fit ces jours passés diverses épreuves; mais comme elles n'ont pas entièrement répondu à son attente, ce Seigneur a jugé à propos de se servir de Chevaux au lieu de ressorts dont il faisoit usage, parce qu'ils sont sujets à se casser & à se rouiller: Quatre Chevaux marchent continuellement sur cette Galere en divers sens, & font tourner; par le moyen d'un Cabestan, a deux rouës de Moulin à eau, qui mettent toute la machine en mouvement: Cette Galere n'a point d'appui comme les autres machines hydrauliques; ainsi la question est, si elle aura assez de force pour faire remonter un Bateau chargé; auquel cas elle pourroit aller d'ici à *Roijen* & en revenir.

IX. On est informé par des Lettres venues de *Rome* sur la fin de ce mois, que le Pape ayant établi une Congregation de quelques Cardinaux, pour censurer la fameuse Consultation des Avocats de cette Ville, elle avoit été lacerée & brûlée par les mains du Bureau, après quelques délibérations; & l'Arrêt du Conseil d'Etat rendu en faveur de ces Avocats, supprimé; que l'intention de Clement XII. étoit que ces Avocats revocassent par un Ecrit leur Consultation; qu'ils avouassent aussi leur faute; & que cette Congregation rendît encore un Decret d'Excommunication contr'eux, au cas qu'ils ne voulussent pas faire une telle retractation. L'Archevêque d'Ambrun a reçu un Bref du Pape, avec de grands témoignages de satisfaction de S. S. à l'égard de la conduite dans les affaires de l'Eglise, qui continuent à être beaucoup agitées: On voit tous les jours paroître quelques nouveaux Mandemens des Evêques de ce Royaume contre la Consultation des 40. Avocats de *Paris*; ces Prélats tiennent aussi
de

de frequentes Assemblées chez le Cardinal de Rohan, où l'on a proposé de presenter un Memoire au Roi contre ces Avocats ; & l'Evêque d'Evreux a mis depuis peu au jour une Instruction Pastorale , qui contient cent pages en faveur du Concile d'*Ambrun*.

X. Le 1. Mars le Prince de Carignan revint de *Turin* en cette Ville , où il fut suivi le lendemain par la Princesse son Epouse , & la Princesse sa fille ; mais le Prince leur fils qui n'est âgé que de 10. ans , est resté à la Cour de *Turin* pour y être élevé. On parle fort d'un Camp qui doit se former aux environs de *Compiègne* , pendant le séjour que le Roi a , dit on , résolu d'y faire dans la belle saison ; qu'il sera composé de la Gendarmerie , de quinze Brigades de Carabiniers , & de 15. Regimens de Dragons ; & que ce sera le Comte de Belisle qui en aura le commandement. On vient d'apprendre que le Parlement de cette Capitale avoit rendu le 5. du courant un Arrêt , qui reçoit le Procureur General du Roi Appellant comme d'abus de l'Ordonnance & Instruction Pastorale de l'Archevêque de *Paris*.

XI. *Briançon*. Il est tombé aux environs de cette Ville située dans le *Dauphiné* , une si grande quantité de neiges , qu'on a été obligé d'employer 800. hommes à dégager les chemins pour la commodité des Voyageurs , dont quelques uns ont perit , pour s'être hazardés de marcher dans les neiges : Un orage furieux mêlé d'éclairs , de tonnerre , & de beaucoup de phenomenes de feu , avoit précédé ces neiges : il parut entr'autres en air dans le même tems une espece de monstre enflammé en forme d'un Dragon volant , vomissant du feu de tous côtés : ce qui jetta dans une grande consternation tous les Habitans du Pays ; & les Soldats & Officiers de la Garnison de cette Place , craignans qu'il ne tombât
sur

sur la Ville, & ne la consumât, en sortirent, & le dissipèrent par une quantité de décharges qu'ils firent sur lui. Mrs. de l'Observatoire de *Paris* le disposent à travailler sur les Mémoires qui leur ont été envoyés là-dessus.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE & en TURQUIE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Le froid continué d'être ici si excessif que depuis longues années on n'a rien senti de pareil : il est aussi tombé des neiges en si grande abondance, que les chemins en sont devenus partout impraticables ; & que les Loups, les Ours, les Cerfs & les Sangliers, affamés par-là, sortent des Bois, & viennent par bandes jusques dans les Maisons de Campagne & les Villages aux environs de cette Capitale, où ils devorent avec furie tout ce qu'ils peuvent rencontrer de personnes & de bestiaux. Quelques Sangliers & plusieurs Cerfs entreurent même ces jours passés dans un des Fauxbourgs de cette Ville, où ils furent tués par les Habitans ; & l'on est obligé d'avoir partout des armes à feu, pour se garantir de ces animaux féroces. Le Comte de Königseck, ci devant Ambassadeur de l'Empereur à la Cour d'Espagne, arriva ici le 31. Janvier dernier, revenant de *Paris*, où il s'étoit arrêté quelque-temps, & le lendemain ce Seigneur eut une Audience particulière de l'Empereur, qui lui fit un accueil des plus gracieux.

II. Le 4. Fevrier Leurs Majestés Regnantes accompagnées des Ser. Archiduchesses, se rendirent à l'Eglise

l'Eglise des Jesuites de la Maison Professe, où l'on fit, suivant la coutume, une belle illumination & l'exposition du Venerable sur le grand Autel, avec des prieres de 40. heures, à l'occasion des trois derniers jours du Carnaval ; & l'après-midi on representa à la Cour pour la dernière fois l'Opera en Musique intitulé la *Patience de Socrate*, en présence de toute la Famille Imperiale & d'un grand nombre de Seigneurs & de Dames : Le 6. jour du Mardi-gras, il y eut à la Cour, comme à l'ordinaire, une nœce de Payfans en mascarade, dont l'Empereur & l'Imperatrice representoient l'Hôte & l'Hôteſſe ; il s'y donna aussi un grand bal ; & ce fut par-là que finirent les divertissemens du Carnaval de cette année.

III. La Cour a envoyé ordre au Cardinal Cinfuegos, qui fait les fonctions d'Ambassadeur de l'Empereur auprès du Pape, de déclarer à S. S., que Sa Maj. Imp. la supplioit de ne plus s'interesser dans les affaires generales, puisque les soins n'avoient produit jusqu'à présent aucun effet, & que la médiation, bien loin d'avancer l'accommodent de l'Empereur avec le Roy d'Espagne, n'avoit servi qu'à en retarder la conclusion : Quoi qu'il en soit, le Cardinal Grimaldi, reçut encore un Exprés de Rome, vers le commencement de ce mois, avec un nouveau Bref de Clement XII. à l'Empereur, que Son Em. fit d'abord communiquer à la Cour, en faisant demander en même tems à S. M. Imp. s'il lui plairoit de l'admettre à une Audience particuliere ; mais, si on en croit les nouvelles publiques, ce Monarque la lui refusa, & lui fit signifier qu'il se referoit à la déclaration faite au Cardinal Cinfuegos, dont nous venons de parler ; Surquoi on ajoute que le Cardinal Grimaldi a renvoyé le Bref à Rome, accompagné d'une Lettre adressée à S. S. par laquelle, il la prioit de ne plus

plus le charger d'aucune négociation, parce qu'il prévoyoit bien que ce seroit sans fruit.

III. Les négociations du Duc de Liria, Ambassadeur d'Espagne, s'avancent avec beaucoup de succès ; on s'attend même d'en apprendre incessamment la conclusion : ce Ministre a envoyé depuis peu un de ses domestiques, avec des dépêches d'importance, au Marquis de Castellar, Ambassadeur extraordinaire du Roy son Maître, à la Cour de France ; & comme il rend de fréquentes visites à Mr. Robinson, Ministre de la Grande-Bretagne, & que l'un & l'autre entrent fort souvent en conférence avec le Prince Eugène de Savoye, le Comte de Zintzendorff, Grand Chancelier de la Cour, & les autres Ministres de l'Empereur, on suppose que l'accommodement des différends entre S. M. Imp. & le Roy Catholique, n'est pas bien éloigné ; on parle même d'un Traité que l'on assure être sur le tapis avec diverses autres Puissances : cependant les nouvelles levées se continuent pour rendre complets tous les Regimens Imperiaux, sçavoir, ceux d'Infanterie sur le pied de 3000. hommes, ceux de Cavalerie de 1428., & ceux de Hussars de 1000. chacun ; & selon le résultat pris dans une Conférence de Ministres & de Generaux des Troupes, on ajoutera encore un certain nombre d'hommes à chaque Regiment, pour remplacer promptement ceux qui viendront à mourir ou à deserter, au cas que l'accommodement & le Traité en question n'ayent pas lieu. La Cour a fait expédier des ordres aux Commandans des Places frontieres de *Walachie*, *Croatie* & *Albanie*, de prendre les mesures convenables, pour empêcher la communication de la maladie contagieuse qui va en augmentant en *Turquie*, & qui a même dépeuplé des Bourgs entiers.

IV. Le Comte de Spielenberg, premier Ministre
du

Du Duc de Guastalla, & son Envoyé extraordinaire, pour épouser en son nom la Princesse de Holstein-Weyssembourg, étant arrivé en cette Ville, fut admis le 12. à l'Audience de l'Empereur, qui le reçut fort gracieusement : le Baron de Fonteca qui est revenu le même jour de France, où il avoit été troisième Ambassadeur Plénipotentiaire de Sa M. Imp. au Congrès de *Soissons*, a eu aussi une pareille Audience de ce Monarque, de même que le Comte de Harrach, qui étoit allé exécuter quelques ordres de cette Cour auprès de l'Electeur de Mayence en *Silésie* : Le Comte de Kuffstein est parti pour se rendre à *Breslaw*, chargé d'une nouvelle Commission de l'Empereur auprès du même Prince, avec ordre, dit-on, d'aller ensuite en diverses autres Cours d'*Allemagne*, traiter quelques affaires particulières qui lui ont été confiées. La Cour a pris un deuil de chambre de six semaines pour la mort du Duc de Parme décédé le 20. du mois dernier : Les obsèques de ce défunt Prince se feront au premier jour dans la principale Eglise des Augustins déchaussés, où l'on a dressé un Mausolée magnifique, d'une figure quarrée de 50. pieds de hauteur, orné de belles statues, de devises & d'emblèmes, & inventé par le Sr. Joseph Galli Bibiena, premier Ingénieur & Architecte de l'Empereur. On assure que la Duchesse deuxième Douairière de Parme a remercié par écrit l'Empereur du bon ordre que ses Troupes ont observé en prenant possession des Villes de *Parme* & de *Plaisance*, immédiatement après la mort du Duc son Epoux, & qu'elle a prié en même-tems ce Monarque de lui continuer sa protection, par rapport à la Régence qui lui a été confiée de ces Duchés par le Testament de ce Prince.

V. Des avis venus de la frontière de *Turquie*, vers le milieu de ce mois, nous apprennent que Mu-
stapha-

stapha-Effendi, Ambassadeur du Grand-Seigneur, arriva le 16. Janvier dernier à *Belgrade*, & qu'il en étoit parti depuis pour se rendre en cette Ville, où il n'est attendu que vers les Fêtes de Pâques, tant à cause de sa nombreuse suite, que des mauvais chemins, & de la quarantaine qu'il est obligé de faire sur la frontiere, qu'on a néanmoins réduit à 20. jours. D'autres avis de *Constantinople* qu'on a reçus dans le même-tems, portent que les Turcs faisoient de grands préparatifs, pour envoyer une Armée de 80. mille hommes en *Perse*, sous les ordres d'un Seraskier, & qu'elle devoit encore être renforcée de quelques *Hordes* de Tartares qui seroient commandés par leur Kam; mais, à tout événement, la Cour a fait partir un Courier du Cabinet pour *Moscow*, avec des dépêches d'importance que l'on dit regarder les mesures prises entre les deux Cours pour s'opposer aux forces Ottomanes, au cas que le Sultan voulût, contre toute attente, tourner ces grands armemens vers les Provinces de l'un ou de l'autre Empire. Un Commissaire Impérial revenu depuis peu des Cours Palatine & de Baviere, où il avoit été envoyé, a rapporté que les Troupes auxiliaires de ces deux Electorats, étoient complètes, & en état de se mettre en marche au premier avertissement. Les Députés de *Bohème* & de *Silésie*, qui sont aussi arrivés à *Vienne*, ayant eu une Audience de l'Empereur, ont fait toucher à ce Monarque une somme de 250. mille florins à compte de leurs contingens de subsides : la Cour a reçu pareillement cent mille florins du Bannat de *Temeswar*; & S. M. Imp. a fait au contraire une remise de 150. mille florins à la Ser. Archiduchesse, Gouvernante des Bays-Bas Autrichiens, sa sœur, à l'occasion de la perte que S. A. S. a soufferte par l'incendie du Palais Royal à *Bruxelles*; & l'on assure qu'elle

qu'Elle lui enverra encore dans peu 25000. ducats avec beaucoup de joyaux.

VI. Le Sr. Torrefano, Courier du Cabiner, qui avoit été envoyé à la Cour de *Russie*, avec des dépêches d'importance, en est revenu, chargé, dit-on, d'une réponse de la Czarine, dont le contenu n'a pas encore été rendu public : Le Comte de Vroyz Lieutenant General des Armées du Roy de France, est aussi arrivé en cette Ville, sans que l'on sçache néanmoins si ce Seigneur est chargé de quelque Commission ; & la Cour attend, dit on, l'arrivée de divers Exprés avant que de donner une réponse finale par rapport aux négociations qui sont sur le tapis ; entre tems les conférences ne discontinuent pas entre les Ministres ; & la Cour a donné ordre aux Recrues qui étoient destinées pour la *Hongrie*, de passer en *Italie*, où les Troupes Imperiales doivent être les premières complètes ; & l'on en leverra d'autres pour les Regimens qui ont leurs quartiers en *Hongrie*. Le 26. & le jour suivant l'Empereur alla avec une nombreuse suite à la principale Eglise des Augustins déchaussés, assister aux obseques solennelles qui s'y firent pour le repos de l'ame du Duc de Parme : Ce Monarque fit present vers ce tems-là au Prince de Schwartzembourg de son Portrait enrichi de diamans, estimé 15000. florins ; & l'on assure que le Baron de Wenzel Ministre de cette Cour auprès des *Lignes Grises*, fera fait à son retour de *Coire*, Président de la Chambre d'*Inspruck*, en la place du Comte de Kônigseck, qui s'étoit démis de cet Emploi à cause de son âge avancé.

VII. On a fait de nouveau une grosse remise d'argent en *Italie*, sous l'escorte de cent Dragons, pour payer les Troupes Imperiales qui sont dans ce Pays-là ; & l'on a reçu avis que le Grand Duc de

Toscane avoit donné ordre à ses Commissaires de faire livrer quelques mille rations de vivres & de fourages dans les Magazins que S. M. Imp. a sur la frontiere de ses Etats. Le Duc de Liria a encore de frequentes conferences avec les Ministres de ce Monarque, & ceux de diverses autres Puissances, en attendant le retour d'un Courier du Cabinet qu'il a dépêché à la Cour du Roy Catholique son Maître, pour lui demander une résolution finale sur les affaires des Duchés de *Parme* & de *Plaisance*.

VIII. *Prusse. Berlin.* Le Roi a donné les ordres à 20. Bataillons & à autant d'Escadrons de se tenir prêts pour former un Camp du côté de cette Ville au mois de Mai prochain: ces Troupes seront habillées de neuf & d'une propreté extraordinaire: Outre les tables de la Cour, il a été réglé que chaque General & Ministre d'Etat en auroit une de 12. couverts: S. M. voulant procurer toute sorte d'agrémens aux étrangers de distinction qui se rendront à ce Camp, pour voir les diverses évolutions & autres mouvemens militaires que les Troupes y feront: Le Prince Héritaire de Bareith, & plusieurs autres Princes d'*Allemagne* y sont entr'autres attendus; & l'on est d'opinion que les Rois de Pologne & de Suede y viendront aussi. On parle d'un autre Campement près de *Vehlo*, qui doit être formé par les Troupes qui ont leurs quartiers en *Prusse*; avec cette ajoute que le Roi a destiné cent mille Risdals à ce dernier; & que le Comte Finck General d'Infanterie, se dispoisoit même à partir pour aller commander en Chef à ce Camp. S. M. a été fort incommodée d'un gros rhume à *Postdam*, dont Elle est à present rétablie: Elle n'a cependant pas laissé d'assister regulierement à tous les Conseils d'Etat qui se sont tenus pendant ce tems là sur les affaires de la conjoncture, & de donner diverses Audiences à ses
Mini-

Ministres , & à ceux de quelques autres Puissances étrangères.

IX. *Hannover.* On travaille actuellement à de nouvelles montures pour les Troupes qui sont en garnison en cette Ville ; & toutes celles de l'Electorat seront aussi habillées de neuf avant le mois de Mai prochain , auquel tems le Roi de la Grande-Bretagne doit se rendre ici , si les affaires de la conjoncture presente viennent à se concilier. Mr. de Wederkopf, Conseiller Privé du Duc de Brunswick - Wolfembutel , arriva le 7. Mars en cette Ville , pour exécuter une Commission auprès de la Régence : Le lendemain matin ce Ministre reçut un Exprés de la Cour , qui lui apporta la triste nouvelle que le Duc son Maître étoit si mal qu'on desespéroit absolument de sa guérison ; de sorte qu'on pourra être informé au premier jour de la mort de ce Prince.

X. *Saxe. Dresde.* On a envoyé sur divers Traîneaux à *Varsovie* 180. Faïsans tous en vie , pour être placés par ordre du Roi dans un Parc près de cette Ville-là. S. M. reviendra , dit-on , ici vers la mi Mars ; & l'on s'attend d'apprendre immédiatement après son arrivée dans quels endroits ses Troupes formeront quatre differens Camps qui ont été projetés ; quoique ce Prince ait approuvé & renvoyé en cette Ville le nouvel état de guerre pour l'année courante , qui est sur le même pied que celui de l'année derniere. Le Prince Royal fit il y a quelques jours une course de Traîneaux le long de l'*Elbe* jusqu'à *Meissen* , où il eut le plaisir de voir la Fabrique de Porcelaines.

XI. *Manheim.* Le Prince Héritaire de Sultzbach & la Princesse son Epouse sont partis de cette Ville pour aller faire leur résidence à *Heydelberg* , après avoir pris congé de l'Electeur Palatin , qui

jouit toujours d'une santé parfaite , quoique dans un âge assez avancé. Le Roi de Prusse a fait solliciter pour la seconde fois le Conseil Ecclésiastique des Reformés du Palatinat , de ceder la septième partie de leurs revenus aux Lutheriens ; mais ce Conseil en a depuis représenté l'impossibilité à Sa Majesté.

XII. *Francfort.* Les Officiers Prussiens qui ont fait ici & ailleurs des Recrues , sont partis pour retourner à leurs Regimens , selon un ordre qu'ils avoient reçu de leurs Principaux ; mais au contraire les Officiers Imperiaux continuent la levée des leurs ; & il en est même arrivé encore d'autres en cette Ville pour le même sujet. Le Prince Alexandre de Wirtemberg , qui étoit allé avec un Ingénieur visiter les Fortifications de *Philipsbourg*, *Kehl* & *Fribourg* , est revenu ici ; d'où le Prince de la Tour & Taxis son Beupere , est au contraire parti pour *Bareuth* avec le Prince son fils Héritaire & une suite de 16. personnes : L. A. ont été reçues à une certaine distance de cette dernière Ville par quelques centaines d'hommes à Cheval , qui les ont ensuite conduits au Château , où on leur avoit préparé des *Apartemens* : On s'attend que ces Princes en reviendront dans peu avec la Princesse future Epouse du Prince Héritaire. Il passe journellement par cette Ville beaucoup de Couriers allans & revenans de la Cour de *Vienne* à celles de *France*, de la *Grande-Bretagne* & de *Hollande* , & l'on se flatte que dans peu on saura s'il y aura paix ou guerre. Les glaces du *Main* se sont détachées par le dégel , & ont été entraînées avec tant d'impetuosité par le courant des eaux , qu'elles ont causé en divers endroits beaucoup de dommages aux Batteaux & aux Digues.

XIII. *Cologne.* Les Députés de cet Electorat ont été assemblés trois jours consecutifs avec ceux du
Grand

Grand Chapitre de cette Ville , pour délibérer sur diverses affaires , & particulièrement sur les propositions qu'on fera à la prochaine Diette generale des Etats du Pays. Les recrues pour le Regiment de Kônigseck Infanterie , qui a ses quartiers dans les *Pays-Bas Autrichiens* , se continuent ici avec succès ; & les Officiers qui les font ont reçu pour cet effet une bonne somme d'argent. Le *Rhin* a chassé beaucoup de glaces , qui se sont détachées par le degel de la *Moselle* & des autres Rivières qui se jettent dans ce Fleuve ; & la navigation en est depuis devenue libre comme auparavant. Le 7. Mars le feu prit avec tant de vehemence au Village de *Gustorf* situé à trois lieues de cette Ville , qu'en peu de tems il y eut 16. maisons réduites en cendres.

XIV. On apprend d'*Aix-la Chapelle* , que les Députés de quelques Membres du Cercle de *Westphalie* y ont fait l'ouverture de leurs conférences , pour délibérer sur les moyens de fournir les contingens dont ils sont en arriere , pour la réparation des Fortifications de *Philipsbourg* & de *Kehl* : Le Comte de la Lippe y étoit attendu sur la fin de Février dernier en qualité de Député du Roi de la Grande-Bretagne comme Electeur d'Hannover , pour assister à ces conférences.

XV. *Constantinople*. Depuis qu'on a fait mourir les principaux Auteurs de la dernière sédition , comme nous le dîmes le mois dernier , la tranquillité est entièrement rétablie dans cette Capitale , & il y a tout lieu d'espérer un doux & paisible Gouvernement de la part du nouveau Grand Seigneur , qui bien loin de se ressentir , comme on l'avoit cru , de la déposition du défunt Sultan Mustapha II. son pere , sur le dernier Sultan détrôné Achmet III. & ses Créatures , pardonne à tous ceux d'entr'eux qui veulent avouer leur faute , confirme dans leurs postes
ceux

ceux qui ont eu de l'emploi sous le précédent Règne , & admet aussi à son service ceux qui n'ont pas été employés ; ce qui lui captive de plus en plus le zèle & l'affection de tous ses Sujets ; & l'on attribue en partie cette modération si extraordinaire, aux sages avis du nouveau Musli, dont le génie est merveilleux & la douceur singulière. Le Grand Seigneur attentif au mérite & non pas à la naissance de ses Vasseaux , éleva il y a quelque tems , un homme de basse extraction & fort pauvre , à la Charge de Lieutenant de l'Aga des Janissaires, sur ce qu'il a reconnu en lui beaucoup d'esprit , & une grande expérience dans les affaires militaires ; & ce nouveau Lieutenant ayant informé les Ministres étrangers de sa promotion , & en même tems du mauvais état de ses affaires , quelques-uns d'entr'eux lui ont envoyé des presens considérables ; la Sultane Mere lui a fait aussi un present de trois magnifiques Turbans avec divers riches Cafrans, & deux bourles remplies d'especes d'or. On parle plus que jamais de la paix avec les Persans , & l'on attend ici avec la dernière impatience des nouvelles du Bacha Rustech , que l'on a fait partir au commencement du mois de Decembre dernier, chargé d'une Commission de Sa Hauteffe pour traiter de cette paix ; & de magnifiques presens qu'il a ordre de remettre aux Ministres du Sophy. Les armemens se continuent dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman ; & cependant la commune opinion est , que le Grand Seigneur n'a aucun dessein de rompre avec les Puissances de la Chrétienté ; ce dont le tems nous pourra mieux éclaircir.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. *Varsovie*, Le Roia envoyé des ordres aux Troupes Polonoises qui ont leurs quartiers dans les Palatinats de *Gulm*, de *Mariembourg* & de la *Grande-Pologne*, de marcher en diligence vers les frontieres de *Lithuanie*, pour observer de près les Moscovites qui ont été considerablement renforcés depuis le mois de Janvier dernier dans la *Livonie* & en *Courlande*. Le 9. Février S. M. donna l'Audience de congé à l'Envoyé du Cham des Tartares de *Crimée*, qui fit son entrée publique en cette Ville le 15. Janvier dernier : Ce Ministre avoit remis au Roi quelques jours auparavant un nouveau mémoire, par lequel il lui representoit, que si le passage par ce Royaume étoit accordé à la sollicitation du Résident de la Czarine, pour 30000. hommes de Troupes Russiennes qui devoient entrer au service de l'Empereur des Romains, ce seroit porter atteinte aux Traités conclus entre la Republique de Pologne & le Cham son Maître ; mais on ne sçait quelle a été là-dessus la réponse de S. M. Le 11. cet Envoyé partit pour retourner en son pays, après avoir reçu du Roi un present consistant en trois Montres d'or, trois paires de pistolets & un beau fusil ; le Régimentaire de la Couronne l'a aussi gratifié d'une Montre d'or & d'un habit magnifique ; & on lui a remis pareillement un grand coffre pour le Cham, rempli de toutes sortes de pieces curieuses dont Sa Maj. lui fait present. La Cour envoya dans le même

même tems sur la frontière 60. personnes , pour servir l'Ambassadeur de la Porte , qui étoit en chemin pour venir en cette Ville , où il arriva depuis , & cent Cavaliers pour l'escorter.

II. Le jour du Mardi-gras tout ce qu'il y avoit ici de personnes de distinction , parut au Château marqué & divisé en six quadrilles , qui furent reçues par le Roi & par la Princesse Constantine Sobieski , comme Hôte & Hôtesse : La première de ces quadrilles étoit habillée de blanc , la seconde de jaune , la troisième de rouge , la quatrième de bleu , la cinquième de verd , & la sixième , qui se partagea en diverses bandes , de toute sorte de couleurs : elles furent toutes traitées très-splendiblement à souper à six différentes tables : Il y avoit une autre table pour l'Hôte & l'Hôtesse , accompagnés de Mr. Pauluci Nonce du Pape , de trois Evêques & des Ministres étrangers , étans tous sans masque : les autres conviés étoient à deux tables séparées , qui firent ensemble le nombre de neuf , & cette fête qui fut des plus magnifique & des plus galante , dura jusqu'au lendemain matin , que finirent tous les plaisirs du Carnaval de cette année.

III. L'Ambassadeur du Grand Seigneur , alla descendre , à son arrivée en cette Ville , au Palais du Prince Radzivil , où on lui avoit préparé divers Apartemens ; ayant depuis fait demander son Audience publique du Roi par le Grand Maréchal de la Couronne , il y fut conduit le 21. avec les cérémonies suivantes. Les Seigneurs de la Cour & les Senateurs qui étoient en Ville se rendirent ce jour-là sur les huit heures du matin au Palais du Grand-Maréchal , où l'on avoit aussi envoyé trois Chevaux de selle Turcs des Ecuries du Roi , magnifiquement enharnachés : Sur les dix heures une Brigade de Cavalerie Polonoise ayant à sa tête le Colonel

Jonel Siemanowski , s'étoit rendu de ce Palais à celui de Radzivil , suivie des Seigneurs de la Cour & des Senateurs ; & le Grand Veneur de *Lithuanie* accompagné de plusieurs Gentilshommes , étant entré dans la Chambre de l'Ambassadeur , le trouva assis sur un couffin , & l'invita de la part du Roi à l'Audience de S. M. : ce Ministre s'étant levé là-dessus , sortit du Palais & monta d'abord l'un des Chevaux du Roi ; son Secrétaire & son Interprète monterent aussi les deux autres Chevaux de ce Monarque ; l'Interprète qui marchoit devant lui , portoit ses Lettres de créance signées de la main du Sultan son Maître : Ce Ministre ayant été ainsi conduit au Palais Royal , trouva le Roi assis sur son Trône dans la Salle d'Audience , le Grand Maréchal de la Couronne étant à la droite , & le Sous-Chancelier de la Couronne à la gauche de S. M. : les Senateurs étoient aussi assis sur des bancs derrière le Trône , ayant tous la tête découverte : L'Ambassadeur s'aprocha ainsi du Trône , baïsa la robe du Roi , & lui présenta ses Lettres de créance , qui furent reçues par le Sous-Chancelier de la Couronne. S. M. & tous les Senateurs mirent ensuite leurs chapeaux sur la tête ; & l'Ambassadeur s'étant placé sur un couffin vis-à-vis du Roi , demanda au nom du Grand-Seigneur l'état de la santé de S. M. , à quoi le Sous-Chancelier répondit par un compliment fort civil : le Grand Maréchal de la Couronne le remercia ensuite de sa demande obligeante ; & ce Ministre s'étant levé , il prit congé du Roi en baissant la tête , & frappant de sa main sur sa poitrine : Mr. Poniatowski Régimentaire , le conduisit alors dans la grande Salle du Palais Royal , où l'on avoit préparé deux tables couvertes de mets les plus exquis pour lui & pour la plupart des Senateurs. Le Grand Maréchal de la Couronne d'abord porta la

la santé du Grand Seigneur : l'Ambassadeur en fit autant pour celle du Roi ; & le repas fini , il fut reconduit au Palais de Radzivil dans le même ordre qu'il en étoit venu.

IV. L'ouverture des conférences avec les Ministres des Rois de la Grande Bretagne , de Prusse , & de Leurs Hautes Puissances les Etats Generaux des Provinces-Unies , se fit ici le 20. du courant : elles se continuent avec succès ; & ces Ministres espèrent de pouvoir engager le Roy à leur accorder leurs demandes en faveur des Protestans de ce Royaume. S. M. a fixé au 4. de Mars son départ pour retourner à *Dresde* , & le 25. Elle fit la ceremonie de donner à Mr. Bulau , Ministre Plénipotentiaire du Duc Ferdinand de *Courlande* l'investiture du Duché de ce nom. On assure que le 2. du mois prochain le Ministre de la Porte prendra son Audience de congé du Roy , & qu'il retournera ensuite à *Constantinople* : La Comtesse de Holsteyn, ci-devant Comtesse d'Orzelska , ayant été voir depuis peu cet Ambassadeur , il ne put assez témoigner sa surprise & sa satisfaction de l'honneur d'une telle visite : il a , dit-on , 62. fils qui sont presque tous au service du Sultan son Maître.

V. *Suede. Stockholm.* Les Deputés à la Diette generale des Etats du Royaume , au nombre de 606. s'étant assemblés le 30. Janvier , choisirent pour Marechal de leur Assemblée le Comte Arwid de Horn à la pluralité de 517. voix : le lendemain ils allerent processionnellement en Corps saluer le Roy , qui leur fit un accueil des plus gracieux ; & le premier de Fevrier on annonça au Peuple au son des Trompettes & des Timballes , que les Etats du Royaume se rendroient processionnellement le lendemain à l'Eglise Cathedrale de *St. Nicolas* , pour assister à la Prédication ordinaire qui s'y fait pour
l'ouverture

L'ouverture de leur Diette generale. Ce jour-là la marche commença par deux Hérauts revêtus de leurs manteaux, & tenans leurs massés à la main : Ils étoient suivis du Sénateur & Comte de Horn, Maréchal de la Diette, revêtu d'un manteau de satin rouge, tenant dans la main un Bâton de Maréchal, d'argent massif & enrichi de piereries, & ayant aussi sur la tête un chapeau garni de satin rouge ; Les Officiers du Roy suivoient ce Maréchal, avec les jeunes Comtes, Barons & Gentilshommes, chacun selon son rang, précédés aussi de deux Hérauts. Les Sénateurs se rendirent dans leurs Carosses à l'Eglise : le Roy les suivoit dans un Carosse à huit Chevaux magnifiquement enharnachés : S. M. étoit revêtu de ses habits Royaux ayant la Couronne sur la tête, & le Sceptre à la main tous brillans de piereries ; & les Trabans marchaient aux deux côtés & derriere le Carosse, tous à cheval, & armés comme à l'ordinaire. Après le service divin tous les Députés allerent de nouveau complimenter L. M. ; & l'ouverture de la Diette se fit alors avec les formalités usitées, dans la Salle des Chevaliers, où l'on proposa ensuite de la part du Roy les matieres que l'on y devoit traiter : & l'on apprend que depuis ce jour-là, on délibere avec beaucoup d'union & d'affiduité sur ces propositions ; & qu'à mesure que la Diette prenoit quelque résolution, elle en envoyoit faire le rapport au Roy & au Sénat.

VI. Vers le milieu du mois de Fevrier la Diette avoit déjà examiné les comptes des Douanes & des Mines ; dont elle fit remercier les Inspecteurs, qui par leur bonne administration avoit fait augmenter d'un tiers le produit de ces Mines depuis trois ans : elle avoit aussi approuvé les mesures prises par le Roy & le Sénat, par rapport aux forces du Royaume ; sçavoir, que celles de Terre en *Suede, Finlan-*

de & Pommeranie, consisteroient en 42. mille hommes effectifs ; que la Flotte seroit composée de 38. Vaisseaux de ligne & 19. Fregates , outre plusieurs autres Bâtimens armés : & qu'on entretiendrait toujours 6000. Matelots, pour être en état d'équiper promptement plusieurs Vaisseaux en cas de besoin, les autres délibérations de cette assemblée, vont à souhait ; & le terme en a été fixé à trois mois, pour toujours. Tous les Ministres Etrangers ont délivré au Roy & au Sénat le sujet de leurs négociations ; & le Comte de Cestéja Ambassadeur de France a déclaré que le Roy son Maître continueroit les subsides qu'il fournissoit à la Suede. S. M. a nommé l'Amiral Taube , pour aller à la Cour de Danemarck, en qualité de son Ambassadeur extraordinaire , complimenter le Roy sur son avènement au Trône, & pour assister aussi à son Couronnement. Le 3. Fevrier la Reine étant entrée dans la 44. année de son âge, reçut à cette occasion les complimens de la Noblesse de deux sexes , des Ministres d'Etat & étrangers, & de beaucoup d'autres personnes de distinction, & le soir on tira un très-beau feu d'artifice devant le Palais Royal.

VII. *Dannemarc. Copenhague.* On forme ici une Garde de Chevaliers de 60. hommes qui seront tous Capitaines, & qui auront 210. rixdales chacun d'apointemens par an, outre leurs gages ordinaires : les apointemens des Ministres d'Etat ont aussi été augmentés jusqu'à 8000. écus de 4000. qu'ils étoient auparavant ; afin de pouvoir faire honneur à leurs Charges par une dépense convenable ; & l'on parle encore de quelques nouveaux arrangements par rapport aux Troupes du Roy, dont le soin devoit être confié aux Lieutenans Generaux Sponeck & Lowenohin, aux Generaux Majors Scholsen, & au Brigadier Walter : S. M. a résolu pareillement

de nommer trois différentes Commissions pour administrer les affaires de la Justice dans toute l'étendue du Royaume ; dont chacune devra consister en trois Jurisconsultes qui décideront de tous les Procès sans appel, jusqu'à la valeur de 600. rixdales. Le 26. Fevrier les Députés de *Hambourg* firent à S. M. des complimens de condoléance sur la mort du Roy son pere, & de congratulation sur son avènement à la Couronne ; & l'on attendoit vers ce tems-là Mr. Taube qui vient en cette Ville faire au Roy de pareils complimens, & exécuter aussi une Commission d'importance. Le Comte de Plelo, Ambassadeur de France, a reçu depuis peu de la Cour un plein-pouvoir de prolonger les Traités conclus entre les deux Royaumes.

VIII. *Moscow*. Le 11. Janvier, premier jour de l'an, selon l'ancien stile, l'Imperatrice de Russie reçut le matin à ce sujet les complimens ordinaires de toutes les personnes de la Cour & des Ministres étrangers, qui s'étoient rendus pour cet effet au Palais en habits magnifiques : Après le service divin, & le Sermon prononcé par l'Archevêque de *Novograd*, auxquels S. M. assista, il y eut un festin splendide dans la grande Salle pour un grand nombre de Seigneurs & Dames, & ensuite un Bal magnifique, pendant lequel on tira un très-beau feu d'artifice devant les fenêtres de l'Appartement de cette Souveraine. Le 27. on fit en sa présence la ceremonie accoutumée de benir les eaux de la Riviere, & ce fut le Prince Dolgorucki, General Velt-Maréchal de ses Armées qui étoit à la tête des Regimens commandés pour y faire parade. Il est arrivé ici un Ministre du Sophy de Perse, qui doit avoir au premier jour Audience publique de la Czarine. L'Ambassade de l'Empereur de la Chine, consistant en huit personnes de distinction, étant aussi arrivée le

24. à la Maison de plaisance de Mr. Soltikow, ces Ministres y passerent la nuit, & Mr. de Sieben Président, les alla prendre le lendemain pour les conduire en cette Ville, où ils firent leur entrée publique en l'ordre suivant. 1. La marche commençoit par sept Chevaux conduits par un pareil nombre de Palfreniers. 2. Un Timbale & trois trompettes. 3. Une Compagnie de Grenadiers à cheval. 4. Huit Mougales à cheval avec des dards & des flèches. 5. Neuf Carosses attelés de six Chevaux chacun, dont le premier étoit vuide, & les autres occupés chacun par un Ambassadeur ; mais le principal de ces Ministres étoit dans le Carosse d'Etat avec Mr. le Président Sieben ; ce Carosse étant précédé de six Grenadiers à cheval, & suivi de huit Valets de pied de l'Imperatrice en magnifique livrée, & deux Chinois à cheval marchans aussi aux deux côtés de chaque Carosse. 6. Douze Chevaux de main menés par un pareil nombre de Palfreniers. 7. Un Timballier & quatre Trompettes sonnans. 8. Une Compagnie de Grenadiers à cheval. 9. Vingt-quatre grands Traineaux, avec les presens destinés pour l'Imperatrice ; & les Bagages de l'Ambassade fermoient la marche.

S. M. Cz. s'étoit renduë à l'Hôtel du Comte de Lowenwolde Grand Maréchal de la Cour, pour voir cette Entrée magnifique ; & ces Ambassadeurs ayant été conduits au logement qu'on leur avoit préparé, y furent traités très-splendidement pendant trois jours consecutifs par les Officiers de la Cour.

IX. Le 29. on celebra en la maniere accoutumée l'anniversaire de la mort du dernier Czar Pierre II., & le lendemain celui de l'avenement de l'Imperatrice au Trône. Un Exprés dépêché de *Constantinople* par le Résident de Russie, arriva ici vers le commencement de Février, avec avis que Sa Hau-

celle avoit nommé un Ministre pour se rendre à *Moscow* en qualité d'Ambassadeur extraordinaire ; qu'il étoit même déjà parti de *Constantinople* depuis le 11. Decembre dernier ; & qu'il étoit chargé de faire part à S. M. Cz. de l'avenement au Trône des Ottomans du Prince Mahmoud , fils du feu Sultan Mustapha détrôné ; de renouveler les Traités ci-devant conclus avec les Prédecesseurs de S. M., sans parler en aucune maniere des affaires de *Perse* ; de reconnoître aussi l'Imperatrice en cette qualité , comme cela s'est pratiqué ci-devant envers l'Empereur Pierre I. ; & d'assurer en même-tems S. M. du desir ardent que le Sultan son Maître a de cultiver la bonne harmonie qui regne entre les deux Empires. Le 4. les Ministres de l'Empereur de la *Chine* eurent leur premiere Audience publique de l'Imperatrice avec les cérémonies accoutumées.

A R T I C L E VII.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ANGLETERRE, en HOLLANDE
& aux PAYS-BAS, depuis le mois
dernier.*

I. **L**ondres. Le Vice-Amiral Cavendish , qui est revenu de la *Mediterranée* , comme nous le dîmes le mois dernier , a fait à la Cour un fidele raport du veritable état de *Gibraltar* ; & le General Sabine , Gouverneur de cette Place , a envoyé ici un plan des Fortifications que les Espagnols font à 300. pas de ses dehors , avec cette ajoute , qu'ils y faisoient venir beaucoup de Troupes , dont il prenoit quelque ombrage : Sur quoi on a expédié des ordres aux Vaisseaux de guerre qui sont en *Portugal*,
d'aller

d'aller croiser du côté du Détroit , jusqu'à l'arrivée d'une nombreuse Escadre qu'on a résolu d'y envoyer dans peu. Le 8. Fevrier Mr. Como, Agent de Parme, remit au Roy une Lettre de la Duchesse de Parme, donnant part à S. M. que le Duc son Epoux étoit mort le 20. du mois précédent après trois jours de maladie ; & la Cour ayant résolu de prendre à cette occasion un deuil de trois semaines, le Duc de Grafton, Chambellan de la Maison du Roi, a d'abord notifié cette résolution à tous les Pairs & Pairessees, & aux Membres du Conseil Privé : Le même jour Mr. Vignola, Résident de la Republique de *Venise*, eut une Audience particuliere de congé du Roy, ensuite de la Reine, du Prince de Galles & du Duc de Cumberland : ce Ministre fut introduit à ces Audiences par le Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, & conduit par le Chevalier Clement Cotterell, Maître des Ceremonies ; & L. M. après l'avoir reçu d'une maniere fort gracieuse, lui témoignèrent qu'Elles étoient très-satisfaites de sa conduite : il doit partir vers le milieu de Mars pour retourner à *Venise*, d'où il ira à la Cour de *Russie* exécuter une Commission de la Republique, & il laissera ici sa Maison toute meublée pour le service de son successeur qui y est attendu.

II. Le 9. le Secrétaire des Guerres remit devant la Chambre des Communes une estimation de l'entretien des Gardes & autres Troupes de terre qui sont actuellement dans la Grande-Bretagne, pour l'année 1731. ; une autre estimation de l'entretien des Troupes qui sont dans les Plantations de cette Couronne en *Amerique*, à *Gibraltar* & dans l'Isle de *Minorque*, pour la même année ; un Compte des services auxquels le Parlement n'a pas encore pourvû ; une liste des Officiers Reformés de terre & de mer, avec une estimation de leur entretien pour l'année

courante ; & une estimation de l'entretien de 2224. Cavaliers , 1836. Dragons , & 8034. Fantassins des Troupes auxiliaires du Landgrave de Hesse-Cassel : Les Communes résolurent ce jour-là d'accorder au Roi 10000. Matelots pour le service de cette année à raison de 4. livres sterlings par mois pour chacun : Le 12. elles ordonnerent de porter un Bil pour déclarer toutes les personnes qui sont à la pension , incapables d'avoir séance dans leur Chambre ; & s'étant ensuite tournées en grand Comité , elles résolurent ; „ que les Gardes & les „ Garnisons de la Grande-Bretagne , des Isles de „ Jersey & de Guernsey , pour le service de l'année „ courante 1731. , seroient au nombre de 17709. „ y compris les Officiers en commission & sans „ commission , les 1815. Invalides & les 555. „ hommes qui composent les Compagnies indépendantes , qui sont dans les Montagnes d'Ecosse ; & „ qu'on accorderoit au Roi 657487. liv. sterlings „ pour l'entretien de ces Troupes pendant le cours „ de ladite année : Le lendemain toutes ces résolutions furent unanimement approuvées , & l'on fit dans la Chambre la première lecture du Bil des pensions , que les Communes ordonnerent de faire imprimer pour le rendre public.

III. Le 14. on proposa dans la Chambre des Communes de remettre devant le Grand Comité un état de la dépense pour l'entretien des 12000. hommes de Troupes Hessiennes qui sont à la solde de la Couronne pour l'année courante , & de faire la lecture d'une Convention faite entre le Roi George I. & le défunt Landgrave de Hesse le 12. Mars 1725. ; il y eut là-dessus de grands débats qui durèrent fort long-tems : Mr. Horace Walpole prononça un ample discours , par lequel il fit voir la nécessité qu'il y avoit de retenir ces Troupes au

service de la Grande-Bretagne, comme étant l'un des sûrs moyens pour arriver à un accommodement. Quelques autres Membres du parti de la Cour ajoutèrent à cela divers raisonnemens, qui furent beaucoup débattus par ceux du parti contraire : cependant l'affirmative l'emporta de 249. voix contre 164. ; & la Chambre s'étant ensuite tournée en grand Comité, résolut d'accorder au Roi 241259. livres sterlings 1. scheling & 3. sols pour l'entretien desdites Troupes Hessoises pendant cette année ; ce qui fut approuvé, après le rapport ordinaire fait aux Communes par le Chevalier Turner : Le Prince de Galles assista aux débats qu'il y eut à cette occasion ; de même que tous les Ambassadeurs & autres Ministres étrangers.

IV. Le 15. il se tint à la Cour une nombreuse Assemblée d'Officiers Generaux, dans laquelle on fit divers nouveaux Reglemens par rapport à l'Armée. Les Commissaires de l'Amirauté mirent le même jour en commission les Vaisseaux de guerre suivans, sçavoir, le *Torck* monté de 60. pieces de Canon, la *Perle* de 40. & le *Salisbury* de 50. : ces Navires sont destinés pour la *Guinée*, les *Isles* & *Terre neuve* ; & l'on assure qu'on en doit mettre dans peu plusieurs autres en commission, pour être envoyés dans la *Mediterranée*. La commune opinion est ici qu'on tâchera de disposer enfin l'Empereur à donner les mains à un accommodement avec la Cour d'Espagne : On assure même que le Roi travaille à ce grand ouvrage, & que S. M. a dépêché un Express à *Vienne* pour cet effet : On a aussi envoyé ordre au Comte de Kinnoul, Ambassadeur de cette Couronne à *Constantinople*, de complimenter de la part de S. M. le nouveau Grand Seigneur sur son avènement au Trône ; & il s'est tenu depuis peu au Palais de *St. James* un Conseil de Cabinet, sur

des affaires que l'on dit être de la dernière importance.

V. Il ne s'est rien passé de considérable à la Chambre des Communes jusqu'au 19. , qu'elle approuva la résolution prise le 16. précédent pour continuer les droits sur le *Malt*, le *Mum*, le *Cidre* & le *Poiré* pendant l'année 1731, & qu'elle ordonna de porter un Bil qui y fût conforme. La Chambre résolut ensuite de présenter une Adresse au Roi, pour prier S. M. de lui faire remettre un état des Procédures faites pour l'établissement d'un Gouvernement Civil à *Gibraltar*, & pour faire de cette Place un Port libre à toutes les Nations : il fut encore arrêté de présenter une Adresse au Roi, pour le prier de faire remettre aux Communes les représentations que S. M. peut avoir reçues de ses Ministres à la Cour d'Espagne, touchant les travaux qui ont été faits par les Espagnols devant *Gibraltar* depuis la conclusion du Traité de *Seville* ; comme aussi les ordres qui ont été donnés à ce sujet : On agita ensuite la question si on remettra devant le Comité l'estimation de 25000. liv. sterl. par an accordée au Duc de Brunswick-Wolfembutel, & après de grands débats cela passa à la pluralité de 184. contre 112. voix : La Chambre résolut aussi d'accorder au Roi 212034. liv. sterl. pour l'ordinaire de la Flotte ; 81408. pour les dépenses de l'Artillerie pour le service de terre, & pour des dépenses extraordinaires de l'Artillerie, auxquelles le Parlement n'avoit pas encore pourvû. Le 20. le Chevalier Turner ayant fait rapport aux Communes des résolutions prises la veille en grand Comité sur le subside, elles ont été unanimement approuvées, & la première lecture du Bil se fit alors pour continuer les droits sur les 4. especes de confection : Le Secrétaire des Guerres presenta le

lendemain à la Chambre une estimation de la dépense pour l'entretien des Pensionnaires de l'Hôpital de *Chelsea* pendant l'année 1731., & après la seconde lecture du Bil sur le *Malt*, &c. la Chambre en grand Comité résolut d'accorder au Roi les 25000. liv. stipulées, pour payer une année de subside au Duc de Brunswick Wolfembutel; 169835. liv. sterl. 8. schelins & demi pour l'entretien des Garnisons des Plantations en *Amerique*, de l'Isle de *Minorque* & de *Gibraltar*; 30926. liv. sterlings 5. schelins 11. sols pour les dépenses auxquelles on n'a pas encore pourvu; 39353. liv. sterlings 4. schelins 11. sols pour faire bon les non valeurs du fond general; & 61158. liv. sterl. 15. schelins & 10. sols pour les Officiers Reformés pendant l'année courante 1731. On considéra le 23. les moyens de lever le subside; & il a été résolu que la Taxe sur les Terres, Pensions, Emplois, &c. pour le service de cette année, sera de 2. schelins par liv. sterling: ce qui fut agréé dans la séance du 24.

VI. Le 26. les Communes lurent pour la troisième fois le Bil des contomptions, auquel on avoit fait divers changemens, le passerent & l'envoyerent aux Seigneurs; & l'on fit les jours suivans les premières & secondes lectures de plusieurs autres Bils qui furent approuvés. Le 2. Mats sur les deux heures de l'après-midi le Roi se rendit avec les cérémonies usitées à la Chambre des Seigneurs, & y ayant mandé les Communes, S. M. donna son consentement Royal au Bil pour continuer l'imposition sur le *Malt*, le *Mum*, le *Cidre* & le *Poiré*, pour le service de l'année courante, & à deux autres Bils particuliers; les Communes lurent alors pour la première fois le Bil pour punir les Soldats mutins & Deserteurs; la Chambre se tourna ensuite en grand Comité sur le Bil concernant la Taxe des Terres, &c. & y ayant
fait

des Princes Ec. Avril. 1731. 291

fait quelques progrès , elle s'est ajournée jusqu'au 6. qu'elle proposa de présenter une Adresse au Roi , pour prier S. M. de faire remettre devant elle la copie d'une certaine déclaration faite à *Paris* par le Marquis de Castellar de la part du Roi d'Espagne son Maître , aux Ministres des Alliés du Traité de *Seville* , „ que S. M. Cath. n'étoit pas obligée de „ s'en tenir aux engagements où Elle étoit entrée „ par ce Traité , & y ayant eu de grands débats là-dessus , la négative l'emporta.

VII. On a reçu avis par un Bâtiment parti de la *Jamaïque* le 26. Decembre dernier , que le *Fox* , Vaisseau de guerre , qui parti il y a quelque tems de *Portsmouth* avec les sept Chefs Americains , qui avoient été quelque-tems en cette Cour , y étoit heureusement arrivé ; mais que ces Indiens avoient différé de retourner dans leur Pays , sur l'avis que leur Nation étoit en guerre avec les Indiens de *Carokées* , qu'ils avoient mandé un certain nombre de leurs Vaisseaux , pour les conduire en sûreté chez eux ; & que le Gouverneur de la *Jamaïque* devoit les faire escorter aussi jusqu'à *Charles-Town* , par un Détachement de Soldats. Le Vice-Amiral Cavendish retournera , dit-on , dans peu à *Gibraltar* , avec les cinq Vaisseaux de guerre qu'il en a ramené , pour porter au Gouverneur de cette Place les instructions conformes aux résolutions que le Parlement prendra contre les travaux que les Espagnols font actuellement devant ladite Forteresse. Le 7. Mars un Courier extraordinaire arriva à la Cour , avec des dépêches d'importance de Mr. Keene , Ministre de S. M. auprès du Roy Catholique , sur lesquelles il s'est tenu diverses conférences ; & dans le même-tems un Courier venu d'*Ecosse* apporta la nouvelle que le Marquis de Lothian fut unanimement élu le 2. du

courant, l'un des seize Pairs Ecoſſois , qui ont ſéance au Parlement de la *Grande-Bretagne*.

VIII. *Hollande. La Haye.* Le Comte de Cheſterfield , Ambaſſadeur extraordinaire du Roy de la Grande-Bretagne , eſt ſouvent en conference avec les Seigneurs de la Regence ſur des dépêches qu'il reçoit frequemment de la Cour : S. Ex. donna le 12. Mars une fête des plus magnifique à l'occafion de la naiſſance de la Reine d'Angleterre , qui entra ce jour-là dans la 49. année de ſon âge ; il y eut , entr'autres dans ſon Hôtel des tables ſervies des mets les plus exquis pour les Miniſtres étrangers , les Seigneurs de la Régence , & pour un grand nombre d'autres perſonnes de diſtinction , qui y furent invités à dîner. Le ſoir on ſervit encore pluſieurs tables dans le nouveau *Doele* , auxquelles furent invitées les principaux Bourgeois ; & l'on fit auſſi couler deux fontaines de vin devant la façade de cette Maïſon qui étoit toute illuminée. Les Miniſtres des autres Puiffances qui réſident en cette Cour , ont auſſi de frequentes conferences avec les Seigneurs de la Regence , au ſujet des affaires de la conjoncture , dont le réſultat eſt toujours tenu fort ſecrer.

IX. *Pays Bas. Bruxelles.* La Sereniſſime Archiduchefſe Gouvernante a réſolu de continuer à faire ſa réſidence à l'Hôtel d'*Orange* , où elle ſ'eſt retirée après l'incendie du Palais Royal : cet Hôtel ayant été trouvé le plus convenable pour ſon logement , & celui de la Cour , de l'avis de Mr. de Beauſſe Ingenieur General , & l'on croit que le Comte de Viſcomti premier Miniſtre de Son Alteſſe Ser. qui occupoit cet Hôtel , ira logger à celui du Comte de Maſſin. On a employé beaucoup d'ouvriers & tous les mendiants à dégager les ruines du Palais Royal , parmi leſquelles on a déjà trouvé environ cinquante diamans appartenans à la Sereniſſime Archi-

Archiduchesse, quatre agraphes de diamans de l'habit magnifique avec lequel elle devoit paroître au Bal, & l'on se flatte de découvrir aussi la plupart des autres qui manquent encore, par le moyen d'un tamis dont on se sert pour passer les plus fines matières : on a aussi trouvé parmi ces ruines beaucoup d'or, d'argent, & autres effets précieux.

X. Le Magistrat de cette Ville, a fait des complimens de condoléance à S. A. S. sur l'incendie du Palais Royal ; grand nombre d'Evêques, d'Abbés & de personnes de distinction on fait de pareils complimens à cette Princesse, qui les a tous reçus d'une manière fort gracieuse : Sa Majesté Imperiale lui a aussi écrit une Lettre fort obligeante en réponse à celle qui l'avoit informé de l'embrasement de ce Palais, & cette Lettre étoit, dit-on, accompagnée d'un présent considérable, consistant en bijoux & en habits. Le 25. la Ser. Archiduchesse tint chapelle publique pour la première fois depuis l'Incendie, elle étoit accompagnée de toutes les Dames du Palais en Gala, & après le service divin S. A. S. dîna en public. Le 1. Mars elle alla à pied, suivie de toute la Maison, à l'Eglise Cathédrale de *Ste. Gudule*, pour y gagner le Jubilé universel accordé par le Pape à l'occasion de son exaltation à la Chaire de St. Pierre ; & la clôture de ce Jubilé, qui dura quinze jours, se fit le 4. par une Procession solennelle du Clergé des sept Eglises Paroissiales de cette Ville, & des Religieux de l'ordre de St. François, à laquelle se trouva aussi une foule inexprimable de personnes de toute condition.

XI. *Liege*. La bénédiction des Etendards du Regiment de Son Altesse Serenissime le Prince & Evêque de Liege s'étant faite ici avec beaucoup de solennité, Mr. Provin, Prêtre Docteur en Theologie & Chanoine de l'Eglise Collegiale de *St. Martin*, a fait à

ce sujet un discours, qui lui a attiré un grand aplaudissement : comme cette pièce n'est pas bien longue & d'ailleurs assez goûtée, nous avons crû devoir nous rendre aux instances de la personne qui nous l'a envoyée en lui faisant trouver une place dans ce Journal : La voici.

MESSIEURS,

Quelle protection ne devez vous pas attendre du bras tout puissant du Dieu des Armées, après l'hommage très-sincere que vous lui faites aujourd'hui de vos Etendarts, en les déposant sur nos Autels, pour les recevoir ensuite de la main de ses Ministres : Cet hommage est, sans doute, de votre part une reconnaissance publique & un avou solennel, que le Roy, tout victorieux qu'il est, ne se déivre pas toujours par sa grande puissance de ses ennemis : Non saluator Rex per multam virtutem : comme parle le Prophète Roy au Pseaume 32., ni par la valeur & le grand nombre de ses Troupes, sans une protection particuliere de Dieu, qui cache dans le sein de sa Providence tous les ressorts de la guerre, & tient en ses mains le cœur du Roy : Cor Regis in manu Dei. Tels sont les justes sentimens que vôtre foi & vôtre pieté vous donnent de la Puissance du Très Haut, & qui excitent en vous la sainte & noble confiance avec laquelle vous paraissez prêts d'entrer en Campagne ; Allez donc, Messieurs, au combat, pleins d'allégresse & de confiance ; afin que vous laissiez à vos descendans la gloire que vous avez reçue de vos Ancêtres : Ite alacres & spei pleni ad pugnam, & quam gloriam accepistis à Majoribus vestris relinquatis : disoit autrefois Darius à ses Soldats avant la Bataille d Arbèles. Vous avez aujourd'hui entre vos mains votre liberté, votre fortune, & toutes les

esperances

esperances de l'avenir : Souvenez-vous que la mort poursuit toujours les lâches , & qu'on ne l'évite qu'en la méprisant , qu'elle est honteuse dans la fuite , & toujours glorieuse dans la Victoire : Car enfin Mars a coutume de choisir lui-même les plus braves de l'Armée pour lui servir de victimes : Heureuse donc la mort qui étant due à la nature comme un tribut , sera offerte par vous à Dieu comme un sacrifice , pour le salut de la Patrie. O fortunata mors quæ naturæ debita pro Patriâ est potissimum reddita.

A R T I C L E VIII.

Qui contient les Naissances , Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres , depuis le mois dernier.

I. **N**aissances. L'Epouse du Lord Archibald Hamilton est accouchée d'un fils à Londres , dont le Duc de Cumberland & le Lord Torrington ont été les Parains , & la Comtesse de Pembroke la Maraine.

Le 13. Février la Duchesse d'Aumont accoucha heureusement d'une fille à Paris.

La Duchesse de Devonshire mit aussi dans le même tems une fille au monde , qui mourut quelques jours après sa naissance.

Le 16. sur les cinq heures du soir la Duchesse , Epouse du Duc Ernest Ferdinand de Brunswick Lunebourg Beveren , accoucha heureusement d'un Prince dans la résidence.

II. *Mariages.* Le 19. Février le Duc de Chatillon épousa à Paris Madame de Bouchu , veuve du Conseiller de ce nom , qui est âgée de 69. ans.

Un Contrat de Mariage entre Mr. le President Mole

Mole & la fille de Mr. Bernard, qui n'est âgée que de 9. ans, fut signé le 4. Mars dans la même Ville; Mr. Bernard donne deux millions en mariage à sa fille ; mais la consommation ne s'en fera que lorsque cette jeune Demoiselle aura atteint l'âge de 12. ans.

III. *Morts.* La Comtesse Ossolinski, Epouse du Grand Tresorier de la Couronne de Pologne, mourut le 10. Janvier dernier d'une attaque d'apoplexie à *Trachem* près de *Varsovie*.

Le 3. Février mourut au Village de *Cussigny*, Terres de *Lorraine*, une femme âgée de 105. ans, ayant le jugement & la memoire très-bons.

Mr. Ranchin, pere de feuë Madame de la Chancelaye, & ci-devant Secrétaire du Conseil, mourut le 6. Février à *Paris* dans un âge fort avancé.

Le fils du Marquis de Hautefort mourut aussi dans le même-tems à *Paris* âgé seulement d'un an & 6. mois.

Le 5. la mort enleva à *Lyon* Messire François-Paul de Neuville Villeroi, Archevêque de cette Ville, dans la 44. année de son âge.

Le Marquis de Bellingan, Oncle du Duc de la Force, mourut à *Paris* il y a quelques jours d'une attaque d'apoplexie, pour laquelle il avoit été saigné sept fois consecutivement.

Le fils unique de Mr. Descafeaux ; & la fille unique de Mr. de la Michaudiere du Romene, Président au Grand Conseil, sont aussi morts dans la même Ville.

Mr. Olivieri, Sacristain & Chanoine de la Basilique de St. Pierre, est mort à *Rome* après quelques jours de maladie.

Le Comte Joseph Marie Casanza, Ministre du Duc de Parme, a fini ses jours à *Naples* après une longue maladie.

Le fils aîné du Comte de Traun , qui devoit épouser la fille du Comte de Harrach , est mort depuis peu à *Vienne*.

Mr. Coriolanus Montemagni , Sénateur, Secrétaire & premier Ministre d'Etat du Grand Duc de Toscane , mourut le 7. à *Florence* par un vomissement de sang.

Mr. Henry Bochart de Champigny , Prévôt de l'Eglise de St. Pierre de *Lille* en Flandres, & Abbé d'Auberive , est mort dans la même Ville âgé de 81. ans.

Dame Marie Orsola , Comtesse d'Eversperg, née Comtesse de Spaner, & Dame de l'ordre de la Ste. Croix , a payé le tribut à la nature à *Innsbruck* , capitale du *Tirol*.

Dona Marie Leonore de Lancastro, sœur du Marquis de Gouvea Martinho Mascarenhas , & Epouse de Dom Ayres de Saldanha & Albuquerque , est morte à *Lisbonne* après une longue & fâcheuse maladie.

Antoine Grimaldi, Prince de Monaco , Duc de Valentinois, Pair de France , & Chevalier des Ordres du Roi, mourut à *Monaco* le 20. Février dans la soixante & onzième année de son âge, étant né le 26. Janvier 1661. : Il étoit fils de Louis Grimaldi , Prince de Monaco, mort à *Rome* le 3. Janvier 1701. , & de Catherine-Charlotte de Grammont , morte à *Paris* le 4. Juin 1678. : il avoit épousé le 12. Juin 1688. Marie de Lorraine , fille de Louis de Lorraine Comte d'Armagnac, & Grand Ecuyer de France , morte le 30. Octobre 1724. ; & il laisse de ce mariage la Duchesse de Valentinois & la Princesse d'Isenghien : C'est le Duc de Valentinois, de la Maison de Matignon, qui herite de la Principauté de *Monaco*, en la place de la Duchesse son Epouse, qui est fille aînée du feu Prince
de

de ce nom ; & ce Duc a déjà eu l'honneur de faire le Roi à *Versailles* en cette qualité , & de lui remettre le Collier de l'Ordre du St. Esprit , dont le feu Prince de Monaco étoit revêtu.

Mr. vander Hagen , Surintendant de la Navigation de la Ville de *Bruxelles* , est mort dans la même Ville : il est succédé dans cette Charge par Mr. *Paffenrode* , Président Echevin , & la place de ce dernier a été donnée au Vicomte de *Bruxelles*.

Le Comte de *Wachtmeester* , Amiral de la Flotte Suédoise , est mort depuis quelques jours à *Stockholm*.

Mr. *Brantz* , Conseiller de Justice , & Bourguemaitre de la Ville de *Copenhague* , mourut sur la fin de ce mois.

Vers le commencement de Mars mourut dans sa résidence le Comte *Frederich-Charles d'Erpach* : comme il n'a laissé que deux filles à la Comtesse sa Douairiere , qui est née Comtesse de *Limbourg* , la branche est éteinte par la mort , & ce sont les trois freres Comtes d'Erpach , de la ligne de *Furstenau* , qui héritent de ses Titres & de ses Terres.

E I N.

T A B L E

D È S A R T I C L E S

Du mois d'Août 1730.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	225
ARTICLE II. <i>Espagne.</i>	238
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	243
ARTICLE IV. <i>France.</i>	254
ARTICLE V. <i>Allemagne & Turquie.</i>	266
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	277
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	285
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>	295



PRIVILEGIUM

Sacræ Cæsareæ & Catholicæ
Majestatis.

CAROLUS SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatia, Sclavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ: Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wirtenbergæ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis: quòd cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster, Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quod eidem pro libello menstruo, cui titulus: *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopegis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

hos per sex annorum spatium ab hodierna die computandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu recudere vel aliò recudendos dare, alibiue impressos apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam citra voluntatem & absque prænominati ANDRÆ CHEVALIER, ejusve hæredum, expresso & in scriptis obtento consensu præsumat; si quis verò interdictum hoc nostrum Cæsareum violare aut transgredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi exemplaribus perpetam quippe recusis & adductis à supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibus ubicumque sive propriâ autoritate, sive Magistratûs auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna insuper quinque Marcarum auri puri Fisco nostro Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decernimus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen præfati Libelli bonis moribus, Sæctique Imperii Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant, ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arcanam nostram Cancellariam Imperialem Aulicam rempestivè sumptibus impetrantis transmittantur. Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sæctique Imperii & Regnorum ac Dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis & fidelibus dilectis cujuscumque statûs, gradûs ordinis aut dignitatis existant, tam Ecclesiasticis quàm sæcularibus, præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus & Justitiam administrantibus, ne quemquam Privilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ plecti, ac aliis modis idoneis coërceri curent: quatenus & ipsi eandem mulctam incurrere noluerint. Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscriptarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

tarum. Datum in Civitate nostra Vienna die vigesima Martii, anno millesimo septingentesimo vigesimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungarici & Bohemici verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.

P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.